



Il compte douze ministres de la République en son Comité central

## Nouvelle Constitution, les calculs du FLN

Le Front de libération nationale (FLN) se projette résolument à s'emparer du pouvoir exécutif, en prenant soigneusement la précaution de placer une douzaine de ministres dans le nouveau Comité central issu du 10<sup>ème</sup> congrès, en prévision, bien entendu, de la toute prochaine révision constitutionnelle.

Page 3

Affaire Khalifa

## Le tribunal refuse «les questions subsidiaires»

Page 5

## Début aujourd'hui des épreuves de Bac L'heure de vérité

C'est aujourd'hui que les épreuves du Bac commenceront à travers le territoire national. Après l'effort et l'abnégation, les candidats affronteront les sujets d'examen. Le stress est certes de la partie, mais les élèves sont appelés à le gérer.

Page 3



Ghardaïa renoue avec la violence

## Des dizaines de blessés dans de nouveaux heurts



Page 4

Cellule du renseignement financier

## 82 affaires de blanchiment d'argent devant la justice

La Cellule de traitement du renseignement financier (Ctrf) a transmis à la justice 82 affaires de blanchiment d'argent depuis son entrée en activité en 2005 jusqu'à ce jour, a indiqué à l'APS, le président de cet organisme spécialisé, M. Abdenour Hibouche.

Page 5



## 7 juin

1962, 12h40 : trois bombes au phosphore secouent la

Faculté d'Alger et détruisent dans un panache de feu et de fumée noire la bibliothèque universitaire, qui comptait jusqu'à 600 000 ouvrages, dont des manuscrits, des incunables. L'attentat terroriste por-

Destruction de la bibliothèque de la Faculté d'Alger

## L'autre crime oublié de la colonisation française

tait la signature d'un «mémoricide».

Depuis, cet acte criminel, un «mémoricide» selon des conservateurs, contre le peuple algérien qui sortait vainqueur d'une des plus grandes guerres de Libération nationale, hante la communauté universitaire algérienne.

Pour autant, le fait est que la France coloniale, et les tenants de «l'Algérie française», avaient ouvertement applaudi cet attentat terroriste, prolongement de la politique de la «terre brûlée», prônée par les nostalgiques de «l'Algérie française».

Les grands titres de la presse française, dont certains ayant soutenu la colonisation de l'Algérie, avaient même minimisé, sinon approuvé, non sans une certaine

désinvolture, cet attentat terroriste contre la bibliothèque universitaire de la Faculté d'Alger.

Celle-ci, à cette époque, regroupait trois grands départements : lettres et sciences humaines, médecine et sciences, ainsi que des laboratoires, et, son fleuron, la BU et des dépendances, dont des appartements.

Le 7 juin 1962, moins d'un mois avant la proclamation de l'Indépendance nationale, trois puissantes explosions secouaient vers 12h40, le centre d'Alger, plus exactement entre la place Audin, le tunnel des Facultés et la rue Hamani (ex-Rue Charras).

Page 6



## Début aujourd'hui des épreuves de Bac

# L'heure de vérité

C'est aujourd'hui que les épreuves du Bac commenceront à travers le territoire national. Après l'effort et l'abnégation, les candidats affronteront les sujets d'examen. Le stress est certes est de la partie, mais les élèves sont appelés à le gérer.



Par Bilal Bechar

Le rêve d'aller à l'université est permis, mais à charge des candidats de rester concentrés. Cela d'autant que l'année scolaire était sérieusement chamboulée. A la polémique sur les programmes, il y a lieu de rappeler que des grèves récurrentes se sont, à plusieurs reprises, invitées, obligeant les élèves à quitter les bancs d'école en attendant la fin du bras de fer entre ministère et syndicats. En conséquent, le pro-

gramme est loin d'être complètement achevé et le taux d'avancement diffère d'un établissement scolaire à un autre. Il n'empêche que la ministre de l'Education, Nouria Benghebrat, ne voulait pas entendre parler de seuil. Tenant toutefois à rassurer les élèves que seulement les cours étudiés seront inclus dans les épreuves de Bac.

S'exprimant hier, dans un média électronique, la ministre s'est montré, par ailleurs, ferme sur la triche.

«Je pense que les élèves ne

mesurent pas suffisamment les conséquences que sont le prix à payer de l'acte de frauder. C'est pour cela que je répète à chaque fois qu'il vaudrait mieux opter pour une feuille blanche au lieu de frauder. Maintenant, les PV sont individualisés. En cas de fraude, un candidat scolarisé sera exclu entre trois et cinq ans» a-t-elle averti. «Un candidat libre le sera pendant 10 ans», a ajouté la ministre.

Au sujet du taux de réussite, Mme benghebrat ne voulait souffler mot. «Nous avons fait une estima-

tion que nous ne rendrons pas publique, surtout à la veille de l'examen. Et puis, comme par le passé, il y a eu des estimations présentées, l'interprétation qui en a été faite était négative, les qualifiant de Bacs politiques. Je crois qu'il faut d'abord rétablir la confiance entre la société et son école», a-t-elle expliqué.

Tout compte fait, l'objectif à l'avenir est de redonner sa valeur au Bac algérien, jusque-là critiqué, remis en cause et dévalorisé. Mais la faute n'est en aucun cas aux élèves, victimes plutôt d'un programme scolaire qu'ils devaient suivre. En fait cette année, plus de 657 000 candidats sont concernés. Le coup d'envoi sera donné à partir de la wilaya d'Adrar par la ministre de tutelle. Le nombre global des candidats au baccalauréat dont les épreuves dureront jusqu'au 11 juin, est en hausse de 23% (196 754 candidats) par rapport à l'année précédente. Ce nombre est réparti sur les élèves scolarisés estimé à 450 374 candidats et les candidats libres dont le nombre s'élève à 206 652 candidats. Parmi le nombre global des candidats, 3 718 sont issus des écoles privées, 374 candidats aux besoins spécifiques et 2 593 candidats issus des centres de rééducation passeront des épreuves du baccalauréat, selon l'Office national des examens et des concours (Onec).

Le baccalauréat 2015 concernera également 57 464 candidats de l'Office national de l'enseignement et de la formation à distance (Onfed), 24 candidats du lycée internationale, 248 candidats des Ecoles des cadets de la nation outre 18 339 candidats qui concourront en langue amazighe.

Par filière (11 au total), 339 022 candidats examineront en sciences expérimentales, suivie de 267 304 candidats en philosophie et lettres, 95 868 candidats en gestion et économie et 69 177 en langues étrangères. L'annonce des résultats des épreuves du baccalauréat 2015 se fera vers le 10 juillet. L'année dernière, le taux de réussite au baccalauréat était de 45,01%.

B.B.

Ils passeront leur examen dans des établissements pénitentiaires

### Plus de 2 800 détenus candidats

Le ministère de la Justice a annoncé que 2 844 détenus se présenteront, à partir d'aujourd'hui, aux épreuves du baccalauréat session juin 2015 au niveau de 39 établissements pénitentiaires agréés par le ministère de l'Education nationale. Les épreuves se dérouleront sous la supervision de l'Office national des examens et concours (Onec) et seront encadrées par des fonctionnaires du secteur de l'éducation nationale, conformément aux dispositions de la convention conclue avec le ministère de la Justice, a indiqué hier un communiqué du ministère de l'Education nationale.

Des cours de soutien assurés par plus de 700 enseignants dans différentes filières ont été dispensés aux détenus pour les préparer à l'examen, précise la même source.

39 943 détenus ont été inscrits pour l'année scolaire 2014-2015 dans différents cycles répartis comme suit: enseignement à distance: 32 045, enseignement supérieur: 949 et classes d'alphabétisation: 6 949. Par ailleurs, 39 758 détenus ont été inscrits pour suivre une formation professionnelle dans 80 spécialités. 1 481 ont suivi une formation artisanale dans 23 spécialités et 2 970 détenus ont été reçus aux tests de qualification aux métiers d'artisanat.

Cette démarche traduit «l'efficacité du plan de réforme pénitentiaire initié par le secteur et visant à asseoir un mode de prévention de la récidive», précise le communiqué.

R. N.

REGARDS  
Par Ahmed Halfaoui

## La France a ses «Républicains»

En France, on aurait dû s'attendre à ce que ce soit le parti dit socialiste qui change de nom, puisqu'il doit plutôt se conformer à sa militance aux pauvres en général. Il a tenu son congrès, mais il continue de s'appeler «socialiste» et il n'a pas été question, une seule fois, de sa dénomination, pour le moins incongrue. Même les «frondeurs», qui dénoncent la politique ultralibérale du parti, au pouvoir, n'y ont pas fait allusion. Par contre, l'union pour un mouvement populaire (UMP) n'a pas hésité à se renommer. Elle a choisi de s'appeler «Les Républicains». Ça ressemble énormément à un rebond sur la «marche républicaine», à propos de «je suis Charlie», aussi. La preuve en est la nomination d'une Française «pas de souche» au poste de porte-parole du parti. Et pas n'importe laquelle. Il s'agit d'une «musulmane» férue de laïcité qui a commis un livre intitulé *Allah est grand, la République aussi*, qui est une adversaire déclarée du voile et qui pense, à propos du halal et des cantines scolaires, que «ce n'est pas à l'école de s'adapter aux contraintes alimentaires

de nature religieuse». Sur ces points elle est plus féroce que des grandes figures comme François Fillon ou Alain Juppé, plus circonspects sur la question religieuse. Elle est donc bien dans le ton de Nicolas Sarkozy, le président de l'UMP-Les Républicains, qui a déclaré qu'«il faut poser le débat, parce qu'il y a des comportements qui ne sont pas compatibles avec la République». La chose focalise l'attention et les accusations d'islamophobie sont lancées. Il n'y a rien de mieux pour que le brouillard se fasse sur les véritables objectifs des «Républicains» qui, même en leur sein, sont déchirés sur la problématique. Au bout, à la fin des mandatures des «socialistes», il y a des élections qui ont l'air de se présenter dans des conditions idéales. L'impopularité des «socialistes» a franchi toutes les limites et il n'y a rien qui ressemble à Syriza ou à Podemos, qui peut empêcher de tourner en rond. La victoire peut être assurée tout en veillant à diminuer le nombre de ceux qui seraient tentés d'aller vers un vote fasciste, en cassant du musulman. Ensuite, une fois sur le fau-

teuil de la République, n'étant plus «pour un mouvement populaire», il sera loisible de poursuivre l'œuvre des «socialistes», en allant plus fort dans les «réformes». Les Français peuvent «être remis au travail», pas en créant des emplois, mais «grâce à l'augmentation de la durée du travail dans la semaine» et dans l'année, par la suppression de jours fériés et par le report de l'âge de départ à la retraite. Entre autres joyusetés à l'égard des salariés, le salaire minimum sera supprimé et les licenciements pourront être prononcés sur simple invocation des «nécessités du fonctionnement de l'entreprise». Les chômeurs ne sont pas en reste, leurs allocations vont être réduites, afin de les «encourager à chercher du travail». Voici pour le fond du programme de pouvoir des Républicains». Il sera certainement accompagné de mesures qui auront pour argument la «défense de la République», on sait à qui il sera destiné. La campagne a déjà commencé dans les médias qui met en avant les ennemis à combattre.

A. H.

Il compte douze ministres de la République en son Comité central

# Nouvelle Constitution, les calculs du FLN

**Le Front de libération nationale (FLN) se projette résolument à s'emparer du pouvoir exécutif, en prenant soigneusement la précaution de placer une douzaine de ministres dans le nouveau Comité central issu du 10<sup>ème</sup> congrès, en prévision, bien entendu, de la toute prochaine révision constitutionnelle.**



Par M. Ait Chabane

**C'**est d'ailleurs l'enjeu principal du 10<sup>ème</sup> congrès, où Amar Saâdani, conforté dans son trône de secrétaire général du Vieux parti, a précipitamment évincé tous ses détracteurs pour laisser place à une nouvelle composante qui incarne un nouveau courant au FLN. C'est ce qui explique également la grande agitation des contestataires du FLN, à la veille, pendant et après les assises du parti, conscients du stratagème ourdi contre des caciques et d'anciens ministres disgraciés par l'autre cercle, celui qu'incarne justement le virevoltant Amar Saâdani. En d'autres termes, les choses commencent à se clarifier petit à petit et la purge perpé-

trée au sein du Vieux parti au lendemain de son 10<sup>ème</sup> congrès en est la preuve tangible d'une recomposition politique profonde qui se prépare en haut lieu, en perspective de la révision de la loi fondamentale, promise par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avant la fin de l'année en cours. Sinon, comment expliquer la décision prise d'organiser le congrès du FLN avant l'avènement de la nouvelle Constitution, tel que précisé par ce même Saâdani, il y a seulement quelques mois de cela ? La volte-face du clan Saâdani qui s'est empressé donc de s'inscrire dans la légalité organique, en ficeflant contre vents et marées un congrès préparé dans la hâte, loin de renseigner sur un éventuel report de la révision constitutionnelle, confirmerait certains amen-

dements, à l'image de la nomination d'un gouvernement de majorité parlementaire, où la chefferie reviendrait au leader du parti le plus représentatif. Ceci dit, le FLN, connu pour être un réservoir inépuisable du pouvoir et berceau de tous les décideurs qui se sont succédé au sommet de l'Etat depuis l'indépendance, viserait certainement plus haut. En attendant donc les grands changements promis par le chef de l'Etat à la faveur de la révision profonde de la Constitution, le Vieux parti est paré à la bataille en s'emparant de tous les atouts à même à accaparer tous les centres décisionnels. Outre un gouvernement revenant à la majorité, chose qui semble acquise sans coup férir, la création du poste de vice-président qui nourrit fortement la rumeur est

l'autre enjeu grandissime qui aiguise les appétits. La qualité de membre du parti accordée à l'actuel Premier ministre, Abdelmalek Sellal, nonobstant l'intronisation du chef de l'Etat, Abdelaziz Bouteflika comme président du FLN balisent le terrain politique pour le parti mené par Amar Saâdani. A ce stade de développement et face à toute la polémique créée par le 10<sup>ème</sup> congrès du FLN, les dés semblent être pipés et l'avenir politique immédiat scellé en faveur, bien entendu, d'un parti qui aura de tout temps tiré profit des changements politiques opérés. L'été sera néanmoins trop chaud sur la scène politique, en ce sens que l'opposition n'a pas encore dit son dernier mot, renforcée de surcroît par les «rejetés» du FLN dont la colère ira en se radicalisant. **M.A.C.**

Préconisée par le président du PLJ  
**Conférence nationale pour réfléchir sur l'après-pétrole**

Le président du Parti de la liberté et de justice (PLJ), Mohamed Saïd a préconisé, hier à Beni Saf (25 km de Aïn Témouchent), la tenue d'une conférence nationale pour réfléchir sur l'après-pétrole. Animant à la Maison des jeunes 1<sup>er</sup> Novembre une rencontre avec ses militants et sympathisants, M. Mohamed Saïd est revenu sur sa proposition présentée au gouvernement, selon ses propos, portant sur une conférence pour réunir toutes les parties concernées par l'avenir de l'Algérie, dont les partis, le patronat et les syndicats.

«Cette conférence nationale devra sortir avec un plan d'action susceptible d'édifier une économie basée sur l'après-pétrole», a-t-il souligné ajoutant que parallèlement des actions de sensibilisation seront menées pour assurer une large participation à ces efforts. Pour Mohamed Saïd, le développement et l'investissement de l'agriculture au grand Sud, la recherche scientifique, le tourisme et les services doivent constituer les éléments clefs de cette nouvelle économie «productrice de richesses». Après avoir mis l'accent sur l'urgence et la nécessité de lutter sans merci et avec rigueur contre les barons de la drogue et de la corruption, le président du PLJ a indiqué que la solution du gaz de schiste préconisée constitue «une solution provisoire». Précisant au début de son intervention que cette rencontre se tient dans le cadre de ses tournées à travers les wilayas, il a signalé que «la crise multidimensionnelle vécue par le pays résulte de pratiques révolues nécessitant un changement consensuel et pacifique». «Ce changement s'effectuera par un dialogue franc et sincère entre le pouvoir et les forces politiques», a-t-il souligné.

«Cette solution mettra fin à la crise de confiance entre les citoyens, d'une part, et les responsables et les institutions, d'autre part», a affirmé M. Mohamed Saïd. **R. N.**

Initiative pour un consensus national

## Le FFS cherche le soutien de la population

Par Nacera Bechar

**E**n l'absence d'un soutien suffisant de la part des partis politiques à son initiative portant reconstruction d'un consensus national, le Front des forces socialistes se tourne vers la population en reprenant ses déplacements dans les wilayas après son échec dans l'organisation d'une première conférence nationale, le 24 février dernier.

Hier, le Front des Forces socialistes (FFS) a organisé un meeting populaire au niveau de la Maison de la culture Emir-Abdelkader dans la wilaya de Aïn Defla, cette rencontre a été animée par Ali Laskri, membre de l'Instance présidentielle et Mohamed Nebbou, 1<sup>er</sup> secrétaire du parti.

Mercredi et jeudi derniers, une délégation du FFS, composée de

plusieurs membres du secrétariat national et des parlementaires du parti, a effectué une visite de travail dans plusieurs communes de la wilaya de Sétif. En dehors des questions relatives au développement local, à la gestion des affaires des collectivités ainsi que le rôle que doivent jouer les élus du FFS, une conférence débat a été animée autour de la reconstruction du consensus national à Draâ Kbila.

Le FFS qui n'a pas obtenu assez de soutien qu'il faut pour son consensus national, que ce soit de la part du pouvoir ou de l'opposition semble ne pas lâcher prise.

Lors de son dernier conseil national réuni en session ordinaire les 22 et 23 mai 2015 à Alger, un bilan d'étape du projet de reconstruction d'un consensus national a

été dressé. Le conseil national considère que la neutralisation de toute nouvelle dynamique nationale arrange les affaires des propositions concurrentes de la proposition du FFS. Ainsi, le parti s'est attaqué au pouvoir comme à l'opposition, qui n'ont pas soutenu son initiative. Malgré l'absence de soutien, le FFS se considère toujours fort en rappelant la forte mobilisation du 18 avril 2015, qui a permis selon le parti «la réaffirmation par la direction, les militants et les sympathisants de leur attachement à l'identité et aux principes du parti, et à la nécessité de la reconstruction d'un consensus national pour parvenir à un changement pacifique et démocratique».

Pour sa stratégie à venir, le parti décide qu'en interne, en direction de la société et envers

les autres acteurs politiques et sociaux multiplier les rencontres et les débats pour développer et traduire le discours en action concrètes se suivant et s'affirmant selon un programme et un agenda cohérents et évolutifs. Il est question aussi d'affiner les propositions à soumettre aux partenaires en définissant les acquis historiques et les fondamentaux (le cadre institutionnel) avant d'autres propositions à caractère polémique. Le FFS compte aussi multiplier les activités de nature à intéresser et mobiliser les divers acteurs et pans de la société en vue de donner un nouveau souffle à l'engagement politique et citoyen et enfin travailler à l'élaboration d'un cadre de concertation dynamique et évolutif pour le développement, d'abord d'une perception, puis d'une formulation d'un consensus

national. Depuis maintenant une année après la présidentielle du 17 avril 2014, les différentes sorties médiatiques des leaders de partis dont, ceux qui se placent dans le camp de l'opposition et ceux qui sont qualifiés d'alliés du pouvoir n'arrivent pas à se rassembler autour d'une seule initiative. Un dialogue du sourds qu'on constate entre la composante de la classe politique. Plusieurs leaders de partis se sont prononcés sur la situation politique du pays avec différents discours et même ceux qui appellent à un changement politique, ils ne sont pas d'accord sur le mode d'emploi. Ainsi, les initiatives politiques se multiplient sans aucune efficacité, alors que la suite du chantier de la révision de la Constitution n'est pas encore connue. **N. B.**

Ghardaïa renoue avec la violence

# Des dizaines de blessées dans de nouveaux heurts

Les violences intercommunautaires reprennent de plus belle à Ghardaïa. Des dizaines de personnes ont été blessées vendredi dans des heurts ayant opposé des jeunes ibadites et malékite dans la localité de Guerrara, située à 120 km du chef-lieu de wilaya.



Par Sofiane Aït Mohamed

Une vingtaine de personnes dont de nombreux éléments des forces anti-émeutes de la police ont été blessés vendredi dans des heurts sporadiques qui ont éclaté entre des jeunes ibadites et malékite dans la localité de Guerrara, située à 120 km du chef-lieu de la wilaya de Ghardaïa, selon l'APS, citant une source médicale locale. Selon Ahmed Baba Moussa, membre de la Cellule de suivi et de coordination des événements de la wilaya de Ghardaïa, interrogé par le journal électronique TSA, environ 80 personnes ont été blessés. Selon lui, «les affrontements ont éclaté après la prière du vendredi et se

sont poursuivis jusqu'à la soirée avant l'arrivée des renforts de la police». La construction d'une nouvelle cité est à l'origine de ces nouveaux affrontements, a-t-il précisé. Un élu local contacté par l'APS, confirme cette précision. Ces incidents ont éclaté juste après la grande prière de vendredi et se poursuivaient dans la soirée, suite au démarrage d'un projet de promotion immobilière dans la zone dénommée El Batha, un projet contesté par la partie malékite, a expliqué l'élu local. Des jeunes non identifiés ont tenté d'obstruer les travaux avant que d'autres jeunes alliés du promoteur s'en prennent aux contestataires en lançant des pierres, des cocktails molotov et autres objets hétéroclites. Ces

incidents se sont propagés dans d'autres quartiers de Guerrara où des dizaines de jeunes se livraient à des actes de vandalisme de jets de pierre et cocktails molotov provoquant des incendies de locaux et véhicules privés, a constaté l'APS sur place. Les forces anti-émeute de la police intervenues sur les lieux ont fait à plusieurs reprises l'usage de bombes lacrymogènes pour tenter de disperser les jeunes ibadites et malékites qui s'affrontent toujours par des jets de différents objets. Pas moins de huit foyers de feux visibles ont été déclenchés par des jets de cocktails molotov dans les différents quartiers de Guerrara où l'accès même pour les éléments de la Protection civile est devenu difficile et

à risque. Un imposant renfort de forces anti-émeute de la police et de la gendarmerie, appuyé par un hélicoptère de reconnaissance a été déployé vendredi soir pour mettre fin aux affrontements récurrents entre groupes de jeunes dans la localité de Guerrara, a-t-on également constaté. Après plusieurs mois d'accalmie, Ghardaïa renoue ainsi avec les violences et continue ainsi de vivre au rythme des affrontements en dépit des moyens mobilisés par l'Etat pour asseoir une paix définitive dans la région. Le 27 mai dernier, des affrontements ont également eu lieu entre jeunes des deux communautés au niveau du quartier Baba Ouldjema.

S.A.M.

Selon l'ONU

## L'Algérie a atteint les Objectifs du millénaire pour le développement

L'Algérie a atteint les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), a affirmé samedi à Alger le président de l'Assemblée générale de l'ONU, Sam Kahamba Kutesa. "L'Algérie est l'un des pays leaders qui ont atteint les OMD", a déclaré à la presse M. Kutesa à l'issue de ses entretiens avec le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Ramtane Lamamra. Le président de l'Assemblée générale de l'ONU, qui a entamé vendredi une visite de travail en Algérie, a indiqué avoir abordé également avec M. Lamamra "les objectifs du développement durable 2015-2030 qui englobent, en plus du développement économique et social, le volet environnemental". Il a annoncé à cette occasion la tenue prochaine à Addis Abeba (Ethiopie) d'une réunion sur les objectifs du développement durable "pour examiner les voies et moyens de les financer". M. Kutesa, également MAE de l'Ouganda, a indiqué, par ailleurs, avoir évoqué avec M. Lamamra les relations algéro-ougandaises. "Nous tenons à remercier l'Algérie pour le soutien qu'elle nous a apporté au sein des Nations unies", a-t-il ajouté, précisant que les deux pays "ont abordé également les aspects bilatéraux et comment coordonner leurs actions politiques dans les foras internationaux".

R. N.

Transport aérien

## Des vols vers Laghouat à partir de la mi-juin

Des dessertes ariennes seront programmées à partir de la mi-juin en cours à destination de l'aéroport Moulay Ahmed Medeghri de Laghouat, a annoncé samedi à Laghouat le ministre des Transports, Boudjema Talai, en visite de travail dans la wilaya. M. Talai a affirmé, en marge d'un vol d'essai effectué à l'aéroport de Laghouat, qu' "un premier vol entre Alger et Laghouat sera lancé la mi-juin en cours, avant d'être suivi progressivement d'autres dessertes vers les aéroports de Constantine (dans l'Est du pays) et d'Oran (dans l'Ouest algérien). Le ministre a indiqué que la structure aéroportuaire de Laghouat devra assurer deux dessertes par semaine (le samedi et le mardi) avec les mêmes tarifs que ceux appliqués aux dessertes à destination des régions du Sud du pays. S'agissant de la prise en charge des doléances de la population locale afférentes notamment au transport des hadjis au Lieux saints de l'Islam, M. Talai a rassuré que "des vols transportant les futurs hadjis seront organisés à partir de l'aéroport de Laghouat via l'aéroport Houari Boumediene d'Alger à destination des Lieux saints de l'Islam." Par ailleurs et en réponse à une question soulevée par un des représentants de la société civile liée à la réalisation éventuelle du tramway de Laghouat, le ministre a précisé que "la faisabilité des études en décidera", avant de souligner qu'une rencontre sera tenue "prochainement" avec les syndicats et partenaires sociaux pour traiter tous les points en suspens et expliquer la stratégie du ministère quant aux différents domaines y afférents. Occupant une surface de 15 hectares près de la base aérienne, l'aéroport Moulay Ahmed Medeghri de Laghouat, inauguré en 2003 et ayant fait peu neuve dernièrement pour un montant d'investissement de 230 millions DA, ouvre de larges espoirs dans la relance de la navigation arienne et du tourisme, notamment religieux, dans la région, a-t-on expliqué.

R. N.

Pour réussir le rassemblement national

# Les médecins résidents se mobilisent

Par Rachid Chihab

Le Syndicat national des médecins résidents algériens (Snmra), veut faire de son rassemblement national prévu mercredi devant le siège du ministère de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique un événement grandiose. Pour ce faire, sa direction nationale a instruit hier, toutes ses structures de base dans les centres hospitalo-universitaires du pays pour se mobiliser et organiser le dépassement en masse de tous les médecins vers Alger. Dans un communiqué rendu public hier, le syndicat appelle tous les médecins résidents non concernés par les gardes dans les CHU à faire le dépassement et à participer au ras-

semblement. «Une forte mobilisation nationale est la seule voie possible pour se faire entendre», estime l'organisation syndicale qui compte aussi paralyser toutes les activités pédagogiques et médicales durant les journées de mardi et mercredi derniers. Par ailleurs, le Snmra rassure que le service minimum sera assuré par les médecins résidents durant ces deux jours de grève. Selon la même source, la tutelle n'a toujours pas pris l'initiative à ouvrir les portes du dialogue avec les délégués des médecins résidents. Une situation qui risque de pousser davantage vers la radicalisation du mouvement de protestation qui entame son deuxième mois consécutif. D'après un délégué des médecins résidents, il est fort pro-

bable d'aller à partir de la semaine prochaine vers une grève générale illimitée suivie par le gel de toutes les activités pédagogiques et même de l'abandon du service minimum. «Nous souhaitons que le ministère de la tutelle agisse au cours de cette semaine pour répondre favorablement à tous les points de notre plate-forme de revendications. Le cas contraire aura les retombées terribles sur le moral des médecins résidents», a-t-il dit. Il ajoute : «Des réflexions ont été lancées pour évaluer la possibilité d'aller vers une grève illimitée suivie par le gel de service minimum et des activités pédagogiques».

Il y a lieu de signaler qu'une grande campagne de mobilisation

a été lancée sur les réseaux sociaux pour mobiliser le maximum de médecins.

Dans son document, le syndicat rappelle ses revendications non encore satisfaites, à savoir l'abrogation de l'arrêté 709 du 06 décembre 2010 relatif à l'organisation des concours, l'amélioration de la qualité de la formation par une refonte urgente de ce système. «Il est illusoire de penser à perpétuer l'évaluation sommative et sanctionnant sans définir des objectifs pédagogiques clairs et pertinents. De surcroît, le carnet de résident totalement inadapté et dépassé face à l'exigence que demande la médecine d'aujourd'hui», peut-on lire dans la plate-forme de revendications de l'organisation syndicale

qui appelle à la réactualisation des programmes d'enseignement, leurs méthodologies et la révision des mécanismes de l'évaluation.

En ce qui concerne l'arrêté 709 du 06 décembre 2010 portant organisation et modalités d'évaluation et de progression du cycle de formation en vue de l'obtention du diplôme d'études médicales spéciales, l'organisation syndicale qualifie d' «inadapté» aux besoins de la formation en médecine spécialisée.

Notons que le rassemblement des médecins résidents coïncident avec un autre rassemblement, mais des médecins généralistes du secteur public, prévu devant le Palais du gouvernement.

R. C.

Cellule du renseignement financier

# 82 affaires de blanchiment d'argent devant la justice

La Cellule de traitement du renseignement financier (Ctrf) a transmis à la justice 82 affaires de blanchiment d'argent depuis son entrée en activité en 2005 jusqu'à ce jour, a indiqué à l'APS, le président de cet organisme spécialisé, M. Abdenour Hibouche.



**L**a grande majorité de ces dossiers provient des déclarations de soupçons adressées par les banques à la Ctrf, tandis que le reste (près de 10%) émane des Douanes et de la Banque d'Algérie sachant que cette cellule, placée auprès du ministère des Finances, n'est pas habilitée à procéder par auto-saisine.

Jusqu'à 2011, seulement trois affaires de blanchiment ont été transmises à la justice par la Ctrf même si le nombre des déclarations de soupçons envoyées à cet organisme avait atteint 3 188 entre 2007 et 2011 avec un «pic» enregistré en 2010 lorsque la Banque d'Algérie a entamé une large opération de contrôle au niveau des banques et établissements financiers.

Sur l'année 2014, la Ctrf avait reçu 661 déclarations de soupçon émanant de banques (contre 582 en 2013) ainsi que 1 698 déclarations de soupçon adressés par des établissements financiers non bancaires (contre 1 828 en 2013).

A noter que les rapports envoyés par les banques et établissements financiers à la Ctrf sont appelés «déclarations de soupçon» alors que ceux de la Banque d'Algérie, des douanes et de la direction générale des impôts (DGI) sont intitulés «rapports confidentiels».

Mais selon M. Hibouche, contrairement aux banques, les rapports envoyés par les

établissements financiers ne sont malheureusement pas conformes au modèle de déclaration exigé par la loi (décret de janvier 2006), empêchant leur exploitation par la Ctrf qui tente de remédier à cette situation en sensibilisant ces établissements sur le respect des normes obligatoires précisées par la législation.

Par ailleurs, le même responsable constate une baisse, depuis 2012, du nombre de déclarations de soupçons du fait, selon ses explications, des mesures de vigilance et des procédures de contrôle édictées par la Banque d'Algérie ainsi que de la sensibilisation des banques pour une transmission sélective des déclarations à soumettre à la cellule excluant, de ce fait, toutes les opérations sans lien avec le blanchiment.

Mais si les établissements financiers non bancaires ne respectent pas les normes exigées dans l'élaboration de leurs rapports, les banques, par contre, font preuve davantage d'efforts suite aux mesures de vigilance édictées par la Banque centrale à travers la nouvelle approche basée sur le risque, l'acquisition d'outils spécifiques de détection des infractions et les actions de formation de leur personnel, souligne le même responsable.

Ces affaires prises en charge par les banques sont,

parfois, étayées par d'autres renseignements et indices émanant principalement des Douanes et de la Banque d'Algérie.

De surcroît, l'ordonnance de février 2012, modifiant et complétant la loi de 2005 relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, a conforté l'autonomie de la Ctrf en l'érigeant en une autorité administrative indépendante, placée auprès du ministère des Finances.

Cette autonomie lui a permis «d'améliorer ses performances, de lui conférer des prérogatives plus étendues vis-à-vis de ses partenaires nationaux et étrangers et de la doter d'un mode de fonctionnement et de gestion encore plus souple conformément aux standards internationaux», soutient M. Hibouche.

Interrogé sur l'écart important entre le nombre des déclarations de soupçons transmises à la Ctrf et celui des dossiers soumis à la justice suite à ces rapports, il explique que les banques déclarent, souvent, les dépôts financiers importants qu'elles jugent suspects, alors que la Ctrf se prononce uniquement sur les affaires de «blanchiment avéré» en coordination avec d'autres institutions nationales concernées.

En effet, explique-t-il, le

montant d'un dépôt bancaire, qui interpelle souvent les banques lorsqu'il est important, ne constitue pas une preuve irréfutable d'une opération douteuse puisque les blanchisseurs d'argent recourent, systématiquement, au fractionnement des dépôts et des transferts en petits montants pour ne pas attirer l'attention des banques.

Par ailleurs, M. Hibouche déplore l'absence de collaboration de certaines professions libérales dont l'activité est pourtant de nature à être particulièrement utile pour débusquer les blanchisseurs d'argent, telles les professions de notaires, agents immobiliers, concessionnaires automobiles, huissiers, avocats, experts comptables, commissaires aux comptes et les commissaires en douanes.

Mais aucune déclaration de soupçon n'a été émise par ces professions depuis l'entrée en activité de la Ctrf en 2005, alors que la loi relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent les soumet à «l'obligation de déclaration de soupçon».

En vertu de cette obligation, note cette loi, ces professionnels sont tenus de «déclarer au Ctrf toute opération portant sur des capitaux paraissant provenir d'une infraction ou sembler destinés au blanchiment de capitaux et/ou financement du terrorisme».

R. E.

## Affaire Khalifa Le tribunal refuse «les questions subsidiaires»

Le tribunal criminel près la cour de Blida a refusé «les questions subsidiaires» que la défense de la Banque d'Algérie a voulu poser à l'ouverture des plaidoiries de la partie civile au 28<sup>ème</sup> jour du procès Khalifa, estimant que la demande souffrait d'un «défaut de qualité».

La défense de la Banque d'Algérie a voulu poser des «questions subsidiaires», sur la base de quatre faits, selon lesquels, il «y avait entrave du travail de la Commission bancaire de la Banque d'Algérie, il y a eu non-publication de la comptabilité annuelle, donner de fausses informations à la Banque d'Algérie, et la non-remise à la disposition de la Banque d'Algérie du bilan annuel».

Pour Me Merouane Madjehouda, un des avocats de l'accusé Khelifa Abdelmoumène, «les questions posées renvoient à la loi sur la crédit et la monnaie», ce à quoi manquait, argumente-t-il, «une référence juridique».

Le procureur général, Zerg Erras Mohamed, a posé des questions supplémentaires à l'adresse de quatre accusés (Kechad Belaïd, Mir Amar, Zerouki Fayçal et Toudjane Mouloud) pour savoir si ces accusés «étaient des banquiers pour que le tribunal puisse passer à la requalification des chefs d'inculpations retenus contre eux lors du procès de 2007».

Après cette précision, le magistrat Antar Menouar a invité les avocats des parties civiles entre entreprises publiques, des sociétés activant dans le secteur pétrolier, des mutualités et des particuliers à présenter leurs plaidoiries.

Les avocats, notamment ceux des Opgi (Office de promotion et de gestion immobilière) et d'autres entreprises publiques, convergeaient à évoquer les pertes financières engendrées suite aux placements de fonds auprès des agences de la défunte Khalifa Bank.

Tout en rappelant les sommes d'argent déposées, les avocats des parties civiles soulignaient que les entreprises avaient été attirées par les taux d'intérêts qu'offrait Khalifa Bank. Ils ont aussi affirmé «avoir essayé de récupérer leur argent, mais sans y parvenir, à l'exception des 5% remboursés par le liquidateur de la banque Khalifa».

L'avocate de l'Opgi de Sétif, a soutenu qu'il «y avait un abus de confiance caractérisé et de l'escroquerie» basés sur les taux d'intérêts très attractifs que proposait la banque privée.

L'avocate a estimé que «l'affaire Khalifa a ébranlé l'Algérie et frappé de soupçon les relations entre les Algériens et les banques».

L'avocat de l'Entreprise nationale du port d'Oran, Me Abdelkrim Aniba a abondé dans le même sens, estimant que «la banque privée a abusé de la confiance placée en elle par les citoyens et les sociétés publiques».

Témoignant de «la mauvaise intention des gérants de la Bank Khalifa», l'avocat a indiqué que «de grands préjudices ont été causés à l'économie nationale». La défense de plusieurs entreprises de services pétroliers et de la société des transports de céréales, ont, successivement, mis en évidence les placements qui n'ont pas été récupérés.

Reda A.

Destruction de la Bibliothèque de la Faculté d'Alger

# L'autre crime oublié de la colonisation française

**7 juin 1962, 12h40 : trois bombes au phosphore secouent la Faculté d'Alger et détruisent dans un panache de feu et de fumée noire la bibliothèque universitaire, qui comptait jusqu'à 600 000 ouvrages, dont des manuscrits, des incunables. L'attentat terroriste portait la signature d'un «mémoricide».**



**D**epuis, cet acte criminel, un «mémoricide» selon des conservateurs, contre le peuple algérien qui sortait vainqueur d'une des plus grandes guerres de Libération nationale, hante la communauté universitaire algérienne.

Pour autant, le fait est que la France coloniale, et les tenants de «l'Algérie française», avaient ouvertement applaudi cet attentat terroriste, prolongement de la politique de la «terre brûlée», prônée par les nostalgiques de «l'Algérie française».

Les grands titres de la presse française, dont certains ayant soutenu la colonisation de l'Algérie, avaient même minimisé, sinon approuvé, non sans une certaine désinvolture, cet attentat terroriste contre la bibliothèque universitaire de la Faculté d'Alger.

Celle-ci, à cette époque, regroupait trois grands départements : lettres et sciences humaines, médecine et sciences, ainsi que des laboratoires, et, son fleuron, la BU et des dépendances, dont des appartements.

## - L'Attentat

Le 7 juin 1962, moins d'un mois avant la proclamation de l'Indépendance nationale, trois puissantes explosions secouaient vers 12h40, le centre d'Alger, plus exactement entre la place Audin, le tunnel des Facultés et la rue Hamani (ex-Rue Charras).

«Trois bombes au phosphore venaient d'exploser dans l'enceinte des Facultés provoquant un incendie monstre, d'épais nuages de fumée noire s'élevaient au-dessus des bâtiments en flammes, obscurcissant le ciel, barrant l'horizon,

écrivait dans *Les feux du désespoir*, Yves Courrière.

Celui-ci, proche des ultras, écrira dans l'édition du lendemain de l'attentat dans le journal de la droite, *Le Figaro* : «le 7 juin 1962, un panache de fumée couronna Alger. La bibliothèque universitaire venait de sauter. 600 000 livres brûlaient... On n'allait quand même pas leur laisser -notre- culture et notre science».

*Le Monde* du 9 juin 1962 écrit «Un incendie criminel ravage l'université... trois grenades au phosphore ont explosé dans la bibliothèque ainsi que près de la salle des professeurs, des amphis de chimie et des sciences et au laboratoire de pathologie, les auteurs de l'attentat avaient utilisé en sus des engins incendiaires, des bidons d'essence».

De son côté, *France-Soir* rap-

porte : «Les bourgeois cossus de la rue Michelet (actuelle Didouche Mourad) contemplant l'énorme fumée des flammes qui dévorent la bibliothèque universitaire ou brûlent 600 000 volumes, deux amphis, les laboratoires de la Faculté des sciences».

Il ajoute : «Dans le bar d'en face, une foule joyeuse d'étudiants commente l'événement au milieu du bruit des amis». *Paris le Jour* revient sur les dégâts de l'incendie de la BU : «500 000 volumes ont été détruits, ainsi que le premier étage de l'immeuble, la salle des professeurs, les amphis de chimie et des sciences et le laboratoire de pathologie».

Robert Buron, un des représentants du gouvernement français aux négociations des accords d'Evian, commente le triste événement par «ceux qui l'ont brûlé, voulaient fermer l'accès de la culture française aux élites algériennes, par la même, sans doute, avouaient la considérer à eux seuls réservés».

Bref, l'acte criminel étant consommé, fallait-il encore que les pompiers en rajoutent, selon des témoignages, qui rapportent qu'ils (les pompiers) «dirigeaient les lances vers les parties non atteintes par le feu, noyant les livres, car une grande partie des collections que le feu épargna fut détruite par l'eau, même si le prétexte avancé était d'empêcher le feu de se propager».

## - La France savait

En fait, il a été vite établi par les autorités algériennes que l'incendie de la bibliothèque universitaire de la Faculté d'Alger a été programmé et planifié par l'OAS, avec la complicité des autorités coloniales. Après un premier attentat terroriste dans la nuit du 7 au 8 avril 1962 qui a suivi les accords d'Evian et le Cessez-le-feu en Algérie, la Faculté d'Alger a été fermée.

«Un autre attentat au mois de

mai (1962), détruisit les bureaux donnant sur la cour d'honneur et sur ce qu'ils contenaient, en particulier les registres d'inventaires», rapporte dans son édition du 8 juin 1962, *Paris le Jour*.

Et la veille du 7 juin 1962, le conservateur de la BU, qui occupait un appartement au sein même du bâtiment, était invité à partir en urgence. Quant au personnel de la bibliothèque de la Faculté d'Alger, il a été rapatrié en mai 1962 sous la forme d'un stage à Paris sur «l'application aux bibliothèques universitaires de la classification décimale universelle».

Dans la foulée, «les archives de l'université d'Alger ont été transférées vers l'université d'Aix», rapporte dans son édition du 8 juin 1962, *Le Figaro*. Le 7 juin 1962 vers midi, la bibliothèque universitaire d'Alger que d'aucuns pensent être le plus beau fleuron de la «mission civilisatrice» fut «détruite par ceux-là mêmes qui se vantaient d'avoir apporté la civilisation à un pays inculte», déplore dans une longue étude, l'actuel conservateur de la BU, M. Abdi Abdallah.

Un peu plus tard, au mois de décembre 1962 a été créé et installé le comité International pour la reconstitution de la bibliothèque universitaire d'Alger (Cirbua), qu'avaient présidé et coprésidé respectivement, Mohamed Bouayab et Nouredine Skander, alors attaché de cabinet auprès du ministre de l'Éducation nationale, l'écrivain Jean Senac, ayant été le secrétaire général du comité.

Enfin, un dernier regret, ou un reproche: dans son *Mémoire du Monde: Mémoire perdue, Bibliothèques et archives détruites au XX<sup>e</sup> siècle*, l'organisation des Nations unies pour la culture, la science et l'éducation (Unesco), n'a, à ce jour, jamais classé l'incendie criminel de la bibliothèque de la Faculté d'Alger dans son inventaire.

R. C.

## Un «crime contre l'humanité»

**L'**incendie de la bibliothèque universitaire (BU) d'Alger le 7 juillet 1962 par l'organisation de l'armée secrète (OAS) est «un crime contre l'humanité», a affirmé le conservateur de la BU, Abdallah Abdi.

M. Abdi a précisé dans un entretien à l'APS que la «BU était l'une des bibliothèques les plus anciennes et les plus riches dans le Monde arabe et en Afrique», comptant près de 600 000 ouvrages scientifiques et des manuscrits inédits en arabe et en latin.

80 000 ouvrages seulement ont été sauvés lors de cet incendie qui a détruit la bâtisse de la BU, a-t-il dit, ajoutant que le sauvetage d'ouvrages restés intacts était un acte de résistance contre la colonisation française.

M. Abdi a, en outre, précisé que les livres récupérés ont été transférés au lycée Okba d'Alger jusqu'à la reconstitution de la BU, ajoutant que le transfert a duré sept mois.

«Tous les manuscrits avaient été transférés en France quelque mois avant l'incendie, qui a ravagé la BU», a-t-il indiqué, citant un article du journal *Le Monde* du 26 avril 1962, qui a fait état de la sortie de conteurs de la bibliothèque universitaire d'Alger.

«Après l'incendie, aucun manuscrit intact ou altéré, n'a été retrouvé», a-t-il dit, repre-

nant des propos du Pr. Mahmoud M. Bouayad, ancien directeur de la bibliothèque nationale et également président du comité international de reconstitution de la BU, qui affirmait que «tous les manuscrits de la BU avaient été transférés avec certaines archives en France».

## - Acte prémédité

«Il est clair que l'incendie qui a ravagé la BU était prémédité», l'édifice ayant déjà été la cible en avril 1962 de deux autres attentats qui ont détruit des bâtisses de l'administration de l'Université d'Alger, estime encore le conservateur de la BU.

Fermée à cette période en raison de la situation sécuritaire, la BU était donc à la «merci» des membres de l'organisation terroriste de l'OAS qui pouvaient alors s'infiltrer dans l'enceinte du bâtiment avec la complicité de certains français qui y travaillaient.

Ces attentats, selon lui, étaient attribués à un groupuscule de partisans de «l'Algérie française», qui réagissaient à l'annonce du cessez-le-feu, le 19 mars 1962.

Après l'incendie, un comité international de reconstitution de la BU dirigé par des universitaires, à leur tête Mahmoud Bouayad, a été créé. La BU rouvra ses portes six années plus tard, le 12 avril 1968.

Pour M. Abdi, l'attentat terroriste contre la bibliothèque universitaire d'Alger visait à priver l'Algérie indépendante de ce creuset scientifique et culturel.

«L'acte criminel dont elle a été la cible était, a-t-il dit, un prolongement logique de l'occupation française, qui a oeuvré depuis l'occupation de l'Algérie en 1830 à l'effacement de l'identité algérienne dans sa triple dimension arabe, islamique et amazighe».

L'Université d'Alger, qui est l'une des universités les plus anciennes d'Afrique et la deuxième université de l'empire français, a été créée en 1909 (loi du 30 décembre) après une série de démarches, la première étant la loi du 20 décembre 1879, qui prévoyait la création de quatre écoles spécialisées (médecine et pharmacie, sciences, lettres, sciences humaines et droit).

## - L'étrange oubli de l'Unesco

En 1995, l'Unesco avait répertorié tous les livres détruits à travers le monde, excluant les précieux ouvrages de la BU.

Et, dans les années 1990, la même organisation onusienne avait fait une liste des bibliothèques des livres de valeur, qui avaient été détruits à travers l'histoire, y compris pendant la période coloniale. L'incendie de la BU d'Alger par l'OAS ne

figure pas dans ce répertoire mondial des bibliothèques détruites, sous quelque nature que ce soit, a déploré M. Abdi.

Il a souligné, à ce propos, qu'après la reconstitution de la BU, certains livres altérés n'ont pu être restaurés faute de compétences qualifiées pour effectuer ce travail de précision.

Pour reconstituer ce que «le vandalisme» avait détruit, selon les propos de M. Ahmed Taleb Ibrahim, alors ministre de l'Éducation nationale, un comité International pour la reconstitution de la bibliothèque universitaire d'Alger (Cirbua) a été créé en décembre 1962. Le bureau du Cirbua, qui se trouve au siège de la BU, a été installé le mercredi 19 décembre 1962 à 18 h. Il avait comme président M. Bouayad Mahmoud, administrateur de la Bibliothèque nationale, Nouredine Skander comme vice-président, et comme secrétaire général, l'écrivain Jean Senac.

Pour autant, la restauration des ouvrages touchés par cet incendie, il y a maintenant 53 ans, se poursuit toujours, alors que le travail de restauration et de relier nécessite la maîtrise de certaines techniques «qui ne sont pas enseignées en Algérie», explique le conservateur de la BU d'Alger.

R. C.

# SANTÉ ▶▶

Ain Temouchent

## Des moyens importants pour sécuriser la saison estivale

Pas moins de 235 surveillants de plages ont été mobilisés par la Protection civile d'Ain Temouchent pour la saison estivale 2015, a-t-on appris jeudi à Rachegoune 1, plage qui a abrité la cérémonie officielle d'ouverture de cette saison.



Comptant quatre plongeurs professionnels, ces agents de surveillance, dont plus de 100 saisonniers seront répartis sur les 18 centres de surveillance installés au niveau des plages ouvertes à la baignade, a indiqué le responsable des grands risques la Protection civile, le lieutenant Bekkar Mourad.

Ces derniers pourront compter sur des moyens matériels importants dont des embarcations d'intervention, pour accomplir leurs missions de surveillance et de sauvetage.

A cette occasion, des brigades d'intervention ont effectué, devant les autorités locales de la wilaya, des manœuvres de sauvetage de noyés. Le wali par intérim d'Ain Temouchent, Abdelkader Tayane a donné, à partir de la plage

"Rachegoune 1" qui relève de la commune de Beni Saf (35 km d'Ain Temouchent), le coup d'envoi de la saison estivale qui verra l'ouverture à la baignade de 18 plages réparties à travers le littoral de la wilaya long de 80 kilomètres.

A cette occasion, les autorités locales ont pris connaissance du dispositif opérationnel destiné à la surveillance des plages autorisées du 1er juin au 30 septembre 2015. Les plages de Madagh 1 et de Sidi Boucif, étant fermées, cette année, en raison de travaux de réalisation d'un abri de pêche et de plaisance pour la première, et de risque de pollution pour la seconde. Selon une responsable du service d'épidémiologie et de médecine préventive (SEMEP), les dernières analyses effectuées à Sidi Boucif n'ont pas encore donné de

résultats. Ce service a, également, relevé sept (07) positifs sur un total de 26 analyses sur des prélèvements des eaux de baignade effectués dernièrement. Il s'agit des plages de Terga, El Mordjane et Chatt El Hillal, où il a été relevé la présence de coliformes et de streptocoques fécaux. Le SEMEP a préconisé le traitement des eaux usées avant leur rejet en mer afin de protéger la santé des estivants. La cérémonie d'ouverture de la saison estivale, abritée pour la quatrième année consécutive par la plage de Rachegoune 1, a été marquée par l'organisation d'une grande exposition, à laquelle ont pris part les différentes directions concernées par la saison estivale, ainsi que des représentants du mouvement associatif. Cette exposition a mis en valeur les potentialités

touristiques, artisanales et culturelles de cette wilaya qui a reçu plus de treize millions d'estivants en 2014 et un peu plus de huit millions en 2013.

Parmi les exposants, l'Office du tourisme d'Ain Temouchent a, tout en mettant en valeur les richesses de la région, annoncé la création d'un atelier de l'art culinaire, qui présentera Ain Temouchent par le biais de ses plats et mets traditionnels.

Cet atelier formera, selon le président de l'Office, Kamel Merarbi, les jeunes dans l'art de la cuisine pour promouvoir ce patrimoine culinaire.

Avant de donner le coup d'envoi officiel de cette saison estivale, le wali par intérim a assisté à des défilés de jeunes, de troupes folkloriques et de sportifs, ainsi qu'à des exhibitions.

R. R.

## Un riche potentiel à exploiter Le tourisme pour sortir de la dépendance aux hydrocarbures

Le ministre de l'Aménagement du territoire, du tourisme et de l'artisanat, Amar Ghoul a estimé, jeudi, à Blida, que le secteur du tourisme est un vecteur de développement capable de "sortir l'économie du pays de sa dépendance des hydrocarbures".

½ Le secteur touristique est l'udes atouts dont dispose notre pays, après l'agriculture, pour aller vers une économie moins dépendante des hydrocarbures", a indiqué M.Ghoul en marge de sa visite aux projets relevant de son secteur dans la wilaya. Le premier responsable du secteur du tourisme a mis l'accent, à cette occasion, sur la nécessité d'optimiser le potentiel de nos régions afin de relancer l'activité touristique dans notre pays et rendre encore plus attractif la multitude de sites et lieux touristiques, éparpillés à travers le territoire national, et permettre ainsi la concrétisation de cet objectif. M.Ghoul a indiqué, dans ce même contexte, que le riche potentiel naturel que recèle la wilaya de Blida sera désormais mieux exploité pour lui permettre de jouer pleinement son rôle de pôle touristique, annonçant, à cet égard, la réalisation de structures touristiques intégrées, notamment au niveau des Monts de Chréa, de manière à consolider l'attractivité de cette région touristique par excellence.

Les acquis accomplis en matière de structures d'hébergement, ainsi que les avancées remarquables enregistrées dans le domaine de l'artisanat sont appelés à connaître une dynamique, d'après le ministre, à la faveur de cette nouvelle optique qui tend à hisser le niveau de contribution du secteur du tourisme dans l'économie du pays, a-t-il expliqué.

Le ministre avait entamé sa visite dans la wilaya de Blida par un détour à la maison de l'artisanat d'Ouled Aich, pour se déplacer, ensuite, sur les Monts de Chréa où il a inspecté, un projet de structure hôtelière et le projet d'aménagement d'une zone touristique, avant de visiter le projet du centre de loisirs de Sidi-Salem, sur les hauteurs de la commune de Bouarfaa.

R. S.

## Ouverture officielle de la saison estivale Une ambiance de fête à Skikda

La saison estivale 2015 a été officiellement ouverte jeudi à Skikda par les autorités locales lors d'une cérémonie organisée à la plage de Stora pavoisée de couleurs dans une ambiance de fête créée par des troupes folkloriques, a-t-on constaté. Des expositions de produits de l'artisanat traditionnel ont été organisées pour la circonstance, en même temps qu'un concours de voile, en prélude à un riche programme d'activités culturelles et de loisirs destiné aux estivants. La protection civile a également organisé une exposition qui lui permis de présenter au public les équipements qu'elle déploie à travers les 19 plages autorisées à la baignade dans cette wilaya. Ce corps constitué a mobilisé 26 plongeurs, 118 agents saisonniers, dotés de canots pneumatiques hors-bord de type Zodiac et 9 ambulances medicalisées. La wilaya de Skikda avait accueilli durant la saison estivale de 2014, pas moins de 4,2 millions d'estivants, a-t-on rappelé, soulignant que la protection civile avait effectué 1.760 interventions durant cette période ponctuée, malheureusement, par le décès par noyade de 14 personnes, deux personnes sur dans des plages surveillées et 12 autres dans des plages non surveillées.

R. R.

Chlef

## 26 plages autorisées à la baignade

Vingt-six plages sur 31 du littoral de la wilaya de Chlef seront autorisées à la baignade durant la saison estivale 2015 et ont été équipées de toutes les commodités nécessaires pour le repos et la sécurité des estivants, a-t-on indiqué jeudi à la direction locale du Tourisme et de l'Artisanat.

Selon le chef du service tourisme auprès de cette direction, Mohamed Kaissi, les plages autorisées à la baignade ont été notamment équipées d'engins de nettoyage et de levée des ordures, de douches, de toilettes publiques, de cabines de recharge, de points de contrôle et de points de vente de jouets pour les enfants, particulièrement au niveau des communes de Ténès et d'El Marsa.

Des centres de santé sont également disponibles aux alentours des plages, outre les multiples prestations assurées par les

différentes directions, organismes et corps concernés, dont celui de la sécurité routière, à travers le Plan Bleu, et de la Gendarmerie nationale, à travers le Plan Delphine.

Pour sa part, la direction des Transports de la wilaya a mobilisé 900 véhicules pour assurer les navettes vers et à partir des plages, alors que la direction du Commerce a engagé des campagnes de sensibilisation diverses, tout en axant ses efforts sur le contrôle et l'inspection des commerces et établissements hôteliers des communes du littoral de la wilaya, a ajouté la même source.

Des analyses régulières des eaux de mer seront effectuées tout au long de la saison par la direction de la Santé. Des animations culturelle, sportive et artistique tous azimuts seront assurées par les directions de la Jeunesse et des Sports et de la Culture. M. Kaissi a également fait part de l'installation

de 159 panneaux publicitaires pour informer les citoyens des plages autorisées à la baignade et des sites touristiques de la wilaya, tout en leur rappelant l'impératif de la préservation de l'environnement et de l'hygiène du milieu.

Par ailleurs, 400 agents saisonniers, dont l'encadrement sera assuré par 52 agents professionnels de la Protection civile ont été mobilisés cette année pour le renforcement de la surveillance des plages.

Cet effectif humain est soutenu par cinq (5) ambulances et du matériel de plongée pour les secours en pleine mer, dont 10 zodiacs.

Chacune des piscines des communes de Chlef, Boukadir et Oued Fouda seront renforcées cet été avec deux (2) agents de la Protection civile, a-t-on ajouté de même source.

R. R.

Jijel

# Intérêt à la protection de l'environnement

Le secteur de l'Environnement n'est plus considéré comme "la 5ème roue de la charrette" dans la wilaya de Jijel, a affirmé le directeur de l'Environnement, Derradj Belloum-Alkama.



Naguère quelque peu sous-estimé, le secteur de l'Environnement "bénéficie aujourd'hui de toute la sollicitude et de toute une batterie de textes juridiques et réglementaires qui constitue autant de garde-fou, a indiqué ce responsable à l'APS à la veille de la célébration de la Journée mondiale de l'environnement.

"Les outils mis en place par l'Etat ont fait que ce secteur est devenu un instrument élément incontournable dans toute prise de décision liée à la réalisation de tout projet de développement", a-t-il souligné.

## Implication citoyenne

Pour le cas de la wilaya de Jijel, réputée par ses richesses naturelles et ses innombrables atouts et/ou l'Environnement, pour reprendre une expression de M. Belloum-Alkama, "n'est ni tout à fait noir, ni tout à fait blanc", l'état de santé du secteur passe par la prévention et l'implication pour atteindre les objectifs tracés localement.

S'agissant des moyens déployés par les pouvoirs publics en matière de gestion des déchets ménagers, M. Belloum-Alkama n'a pas caché sa satisfaction devant les efforts fournis par l'Etat et que le citoyen "ressent favorablement".

Le même responsable a notamment cité, à ce propos, la création et la mise en exploitation de trois (3) CET (centres d'enfouissement technique) intercommunaux qui ont permis la fermeture totale de décharges incontrôlées publiques, celles, en l'occurrence, de Taher, El Milia et de Mezghitane.

Des moyens supplémentaires totalisant 220 millions de dinars ont été alloués au secteur de l'Environnement pour la réalisation de casiers pour chaque CET, afin d'augmenter leur capacité de traitement et allonger leur durée de vie.

Ces investissements, a souligné le directeur de l'Environnement, s'inscrivent dans le cadre des efforts de l'Etat pour améliorer le cadre de vie du citoyen et éliminer toute source de pollution. Ces équipements ont, par ailleurs, bénéficié

de projets de réhabilitation dans le cadre du projet FEDEP (fonds de l'environnement et de dépollution), pour lesquels des appels d'offres nationaux ont été lancés, a fait savoir le même responsable, précisant que ces CET reçoivent une moyenne de 250 tonnes/jour. Un volume qui augmente de 50 % en période estivale en raison du flux d'estivants.

Désormais "présent", le secteur de l'Environnement s'est "imposé" dans les décisions relatives, surtout, aux projets de grande envergure, à l'image du futur complexe sidérurgique de Bellara (El Milia) où la prise en compte des impacts et des dangers sur le milieu ont constitué une condition sine qua non à la mise sur rail de ce projet.

## Substance de "points noirs"

Il subsiste néanmoins des "points noirs" dans la wilaya de Jijel où le tissu industriel n'est pourtant pas aussi important que celui d'autres wilayas du pays. La tannerie-mégisserie, une installation classée, constitue, à cet égard, un "lourd héritage", a indiqué le directeur de l'Environnement, déplorant la non-fonctionnalité de la STEP (station de traitement des eaux usées) de cette usine de cuir, ce qui induit des rejets nocifs ressentis dans l'entourage immédiat.

L'autre entreprise, spécialisée dans la production d'aggloméré expansé de liège, avec ses rejets gazeux "tolérés car pas aussi nocifs" est aussi dans le collimateur.

Les deux entités économiques sujettes à des taxes de pollution ont récemment été rappelées à l'ordre par la direction de l'Environnement qui a sommé ses responsables de prendre les mesures nécessaires pour la dépollution.

Autre "point noir", et non des moindres, l'hôpital de Jijel est également visé à cause des rejets de fumées de son principal incinérateur. Des riverains se sont plaints et ont pointé du doigt cette installation soupçonnée d'être à l'origine de diverses maladies respiratoires, selon une association du quartier populaire Village

Moussa.

Les visites techniques effectuées par une commission ad-hoc n'ayant pas été suivies d'une amélioration de la situation, l'administration de l'Environnement a accordé un moratoire d'un (1) mois pour la fermeture de ces équipements devenus obsolètes par la force de l'usage.

## La lutte contre les prédateurs de sable

La solution de rechange annoncée consiste à réaliser trois (3) incinérateurs dans la région pour un montant de cent (100) millions de dinars, a indiqué M. Belloum-Alkama, précisant que des appels d'offres ont été lancés alors qu'un bureau d'études spécialisé, agréé par le ministère de tutelle, a été désigné.

Enfin, s'agissant de l'extraction illicite du sable de mer par des individus peu scrupuleux, opérant le plus souvent en bandes organisées, une mention spéciale est à accorder à la Gendarmerie nationale qui, outre ses missions classiques et traditionnelles, a fait de la lutte contre les pilleurs de sable son cheval de bataille.

Les "descentes" et autres opérations "coup de poing", effectuées de jour et de nuit dans la parties Est du littoral, si elles se soldent par des saisies d'importantes quantités de sable extrait illicitement, et par l'arrestation de nombreux prédateurs, ne semble pas avoir l'effet dissuasif escompté, puisque le "carrousel" de camions sur les routes de la wilaya de Jijel est encore visible, surtout de nuit. Mais la lutte se poursuit, inlassablement.

A la direction de wilaya de l'Environnement, actuellement hébergée à la cité administrative en attendant d'occuper le nouveau siège réalisé à l'entrée Est de Jijel, malgré un effectif limité à une vingtaine de personnes entre cadres, ingénieurs et inspecteurs, le combat pour la protection de l'environnement, de la biodiversité et du cadre de vie se conjugue au quotidien.

R. R.

Blida

## Vers la régularisation des dossiers de 1.200 gardes communaux

Les services de la Caisse nationale de retraite (CNR) de Blida s'attèlent, actuellement, à la régularisation de 1.200 dossiers de gardes communaux, a révélé, jeudi, le directeur de cette Caisse.

"Nos services se penchent actuellement sur près de 1.200 dossiers de gardes communaux, et de 580 autres dossiers de patriotes, suite à la réception de la liste de leurs noms de la part du ministères de la Défense nationale et celui de l'Intérieur et des collectivités locales", a indiqué, à l'APS, Hadj Seddouk Djamel, en marge d'un journée d'information sur l'évolution du système de retraite, abritée par le club hippique de Blida.

Selon un décompte arrêté à mai dernier, la CNR de Blida gère 92.850 retraités, avec une enveloppe mensuelle estimée à pas moins de 220 milliards de centimes, parallèlement au traitement, chaque mois, de 600 à 700 nouveaux dossiers de retraite.

En plus de gérer ce chiffre "important", la Caisse de Blida proposera aux retraités, à partir de juillet, de choisir eux mêmes la formule de retrait de leurs mensualités, "par poste ou via les banques", a informé ce responsable.

Le lancement de cette opération, à l'échelle nationale, est prévu pour la veille de la fête de l'Aid El Fitr, a-t-il précisé.

Signalant des procédures en cours au niveau des banques pour faciliter cette opération, Hadj Seddouk a informé qu'elle est inscrite au titre de la modernisation des procédés de gestion de la CNR.

Le choix sera, ainsi, offert aux retraités de faire leurs retraits, soit au niveau des centres postaux ou des banques, avec le maintien des dates de retrait qui demeurent inchangées, a-t-il expliqué.

R. R.

# CONFLITS



Yémen

## La rébellion montre ses muscles avant les pourparlers de paix

**Le conflit au Yémen a connu une nouvelle escalade avec des attaques d'envergure des rebelles chiites contre l'Arabie Saoudite, en réponse à une intensification des raids aériens les visant, à l'approche de pourparlers de paix prévus à Genève.**



**L**es rebelles chiites Houthis et leurs alliés, des militaires restés fidèles à l'ex-président Ali Abdallah Saleh, ont tiré samedi avant l'aube un missile Scud en direction du sud de l'Arabie saoudite, une zone déjà attaquée la veille sur plusieurs fronts.

L'offensive est, selon des médias saoudiens, la première de cette ampleur depuis le début le 26 mars d'une campagne de frappes aériennes au Yémen contre les rebelles et leurs alliés menée par une coalition arabe dirigée par l'Arabie Saoudite.

Les combats qui ont suivi cette offensive samedi matin se sont soldés par la mort de quatre militaires saoudiens, dont deux officiers, et de dizaines de morts côté yéménite, a indiqué le commandement de la coalition dans un communiqué.

"Cette offensive a été coordonnée, planifiée et mise à exécution par une formation de la Garde républicaine", corps d'élite de l'armée yéménite en partie fidèle à M. Saleh, poursuit le texte.

En représailles, les avions de combat de la coalition ont bombardé dans la nuit plusieurs sites militaires et positions tenues par les rebelles dans le nord du Yémen, dont la capitale Sanaa, mais aussi dans le Sud.

Les raids ont visé des dépôts d'armes et de munitions sur trois collines surplombant Sanaa, ainsi que le QG des forces spéciales, provoquant des explosions qui ont résonné toute la nuit dans la capitale, selon des habitants.

La coalition est intervenue aussi dans des provinces du Sud, dont Lahej, où elle a bombardé la base

aérienne d'Al-Anad, la plus grande du pays, contrôlée par les rebelles, et à Taëz où sept civils ont été tués et 29 blessés vendredi par des tirs des miliciens chiites contre des quartiers résidentiels de cette ville, la troisième du pays, selon des sources militaires et médicale.

Samedi à 02h45 (23h45 GMT), les rebelles ont tiré un missile Scud en direction de Khamis Mushait, une ville du sud-ouest du royaume, selon la coalition.

"Les forces royales saoudiennes de la défense aérienne ont intercepté (le Scud) avec un missile Patriot", et l'aviation de la coalition a aussitôt détruit le site de lancement des missiles, repéré au sud de Saada", le fief des Houthis dans le nord du Yémen, a ajouté le communiqué. Les Houthis ont confirmé le tir d'un Scud pour "bombarder la

base aérienne Prince Khaled à Khamis Mushait", dans une déclaration d'"un porte-parole militaire" qui, cité par l'agence Saba qu'ils contrôlent, a ajouté que "plusieurs soldats saoudiens avaient été tués" dans une attaque contre leur poste-frontière.

Le tir de Scud est rare depuis le début des frappes aériennes au Yémen, la coalition ayant pris dès les premiers jours de leur opération le contrôle de l'espace aérien du Yémen après avoir réduit les capacités de la DCA et visé des sites de lancement de Scud.

Ces violences interviennent alors que la rébellion a accepté vendredi de participer, avec le gouvernement yéménite en exil à Riyad, à des pourparlers à Genève, initiés par l'ONU pour tenter de mettre fin au conflit.

"Chaque partie cherche à gagner du terrain avant l'amorce du dialogue", estimait samedi le quotidien pan-arabe Al-Hayat, qui évoque une possible trêve au début du Ramadhan, le mois de jeûne musulman, prévu vers le 17 juin. Aucune date n'a été fixée officiellement pour ces discussions mais selon des diplomates à New York, elles commenceront le 14 juin. Leur but est la mise en place d'un cessez-le-feu, d'un plan de retrait des rebelles des zones conquises depuis la fin de l'été dernier et d'un accroissement de l'aide humanitaire, ont-ils précisé. Les rebelles exigeaient jusqu'ici un arrêt des frappes aériennes de la coalition. M. Saleh, leur principal allié, n'a pas encore dit si son parti, le Congrès populaire général (CPG), allait participer aux pourparlers de Genève. Le conflit a fait près de 2 000 morts et poussé plus de 545 000 personnes à quitter leur foyer, selon l'ONU. **AFP**

Afghanistan

### Six morts dans l'explosion d'un véhicule

Six personnes sont mortes dans l'explosion d'un véhicule hier en bord de route dans la province afghane d'Orozgan (sud), a déclaré le porte-parole du gouvernement provincial Dost Mohammad Nayab.

"Une bombe placée par des insurgés a frappé un véhicule dans le district de Deh Rawad aujourd'hui tuant six civils sur le coup, dont une femme", a confié M. Nayab. Il s'agit de la troisième explosion de bombe en bord de route qui a tué des civils en Afghanistan depuis vendredi. Les deux explosions précédentes survenues dans la province de Kandahar (sud) et dans sa province voisine de Ghazni ont coûté la vie à 11 civils.

R. I.

Irak

### Les forces de sécurité empêchent des attentats-suicides

Les forces de sécurité irakiennes ont empêché samedi des attaques suicides au véhicule piégé du groupe autoproclamé "Etat islamique" (Daech/EI) dans la province d'Al-Anbar (ouest), a-t-on indiqué de source militaire.

Les forces gouvernementales ont utilisé des missiles pour détruire deux véhicules piégés en mouvement alors qu'une frappe aérienne a détruit un troisième véhicule, dans le secteur de Nadhim al-Taqsim, à l'ouest de la capitale Bagdad, selon un officier de l'armée. Un porte-parole du ministère de l'Intérieur a assuré que les véhicules piégés détruits étaient en fait au nombre de quatre et que le raid aérien avait été effectué par la coalition internationale conduite par les Etats-Unis. Jeudi, les forces de sécurité avaient utilisé des missiles pour déjouer des attentats suicide au véhicule piégé contre deux bases de l'armée dans la province d'Al-Anbar, en majeure partie sous contrôle de l'EI, notamment sa capitale Ramadi. Mercredi, une frappe aérienne de la coalition a détruit un des plus gros sites d'assemblage de voitures piégées de l'EI en Irak, selon des responsables irakiens. Ainsi, la campagne de bombardements de la coalition menée par les Etats-Unis contre Daech a permis de tuer «plus de 1 000» combattants ennemis par mois, selon l'un des généraux américains dirigeant l'opération.

R. N.

Ukraine

## L'ONU appelle au respect de la trêve

**U**n responsable de l'ONU a appelé vendredi toutes les parties en conflit en Ukraine, théâtre d'un regain de violence, à respecter "totalement" le cessez-le-feu prévu dans les fragiles accords de paix de février, que Kiev et rebelles pro-russes s'accusent réciproquement de violer.

L'Union européenne devrait prolonger de son côté les lourdes sanctions économiques prises contre la Russie jusqu'en janvier, a appris l'AFP vendredi de sources concordantes.

Les présidents américain et ukrainien ont aussi affirmé dans un échange téléphonique vendredi la nécessité de "continuer à faire pression" sur Moscou par des sanctions, a rapporté Kiev.

Le secrétaire général adjoint de l'ONU aux Affaires politiques, Jeffrey Feltman, a estimé dans la matinée devant le Conseil de sécurité réuni en urgence que "nous sommes en train d'assister soit à l'aggravation d'un conflit difficile à régler, soit à un regain temporaire de tensions dans certaines zones".

Or "nous ne pouvons nous permettre aucun de ces scénarios", a-t-il souligné.

L'armée ukrainienne a accusé vendredi les rebelles séparatistes de viser ses positions autour de Donetsk (est), tandis que les séparatistes pro-russes reprochaient aux forces ukrainiennes d'utiliser des systèmes de lance-roquettes multiples.

L'Ukraine elle-même avait demandé au Conseil de sécurité d'évoquer l'offensive des

séparatistes pro-russes à Mariinka, à l'est de Donetsk, qui a fait 28 morts mercredi, selon le représentant de Kiev auprès des Nations unies, l'ouri Sergueïev.

"Les développements autour de Mariinka sont inquiétants", a estimé vendredi devant le Conseil Alexander Hug, chef-adjoint de la mission d'observation de l'OSCE en Ukraine, qui a évoqué les "inquiétudes" suscitées par les livraisons de ce type d'armements. L'UE, les Etats-Unis, ainsi que Paris et Berlin, parrains des très fragiles accords de paix de Minsk 2, signés le 12 février, ont unanimement exprimé leur préoccupation au sujet de cette reprise des affrontements dans la partie orientale de l'Ukraine, Moscou avertissant de son côté que le processus de paix risquait de "voler en éclats". L'ambassadeur russe à l'ONU, Vitali Tchourkine, a accusé les forces ukrainiennes de viser des civils et de ne pas respecter leurs engagements. "Nous sommes à un moment décisif", a-t-il estimé. "Si nous laissons Kiev continuer à ne pas prendre les mesures politiques nécessaires dans le Donbass, la situation pourrait échapper à tout contrôle, avec des conséquences imprévisibles", a-t-il prévenu.

Mais pour l'ambassadrice des Etats-Unis à l'ONU, Samantha Power, "les récentes violences proviennent d'un assaut combiné séparatiste et russe".

Mme Power doit se rendre à Kiev la semaine prochaine pour rencontrer des responsables ainsi

que les habitants "les plus affectés par ce conflit alimenté par Moscou", selon son compteTwitter.

Dans un échange téléphonique, le président ukrainien Petro Porochenko et son homologue américain Barack Obama ont évoqué l'offensive contre Mariinka qui, selon Kiev, constitue "une grave violation des accords de Minsk".

En vue du G7, dimanche et lundi en Allemagne, ils ont affirmé la nécessité de "continuer à faire pression sur la Russie, y compris par des sanctions, afin que la Russie et les combattants qu'elle soutient honorent les accords de Minsk". Le dirigeant ukrainien s'entretiendra aussi en Allemagne avec la chancelière Angela Merkel. Une source diplomatique française a évoqué l'"intérêt" des séparatistes pro-russes à "dramatiser" la situation en Ukraine à l'approche du sommet du G7. Le dirigeant ukrainien n'a cessé de mettre en garde contre la menace d'une "guerre totale" avec la Russie, accusée de soutenir et d'armer la rébellion dans l'Est séparatiste, après avoir annexé en mars 2014 la péninsule de Crimée. "La menace d'une invasion russe n'a jamais été aussi grande", a-t-il encore affirmé vendredi, assurant que plus de 9.000 soldats russes se trouvaient actuellement sur le territoire ukrainien. Le secrétaire général de l'Otan, Jens Stoltenberg, a de son côté accusé la Russie de "continuer à soutenir les séparatistes (...) avec des équipements lourds, de l'artillerie". **AFP**

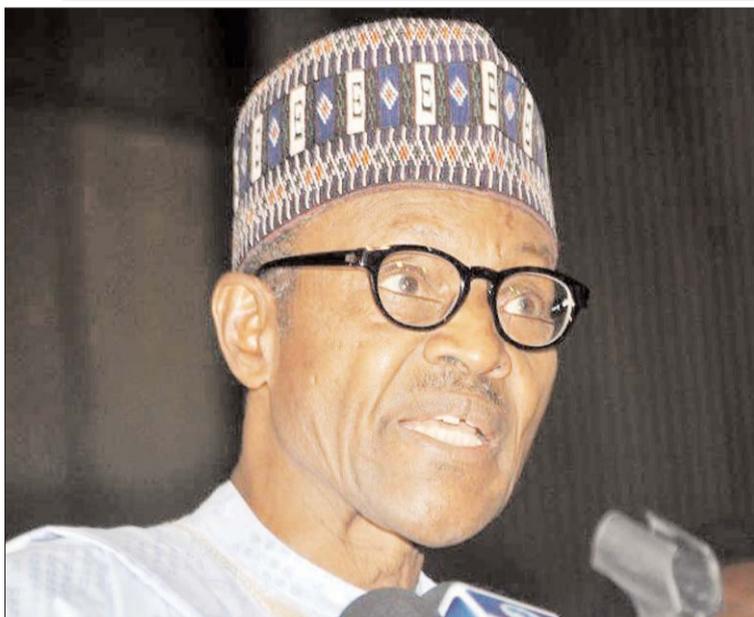


# AFRICAINES

A peine installé

## Le président nigérian confronté au défi Boko Haram

**Pas d'état de grâce pour Muhammadu Buhari: depuis l'entrée en fonction du nouveau président nigérian il y a une semaine, au moins 82 personnes ont péri au Nigeria dans des attaques attribuées à Boko Haram, priorité de la nouvelle administration.**



Les attaques les plus récentes remontent à jeudi soir, à Maiduguri (nord-est), capitale de l'État de Borno, et à Yola, capitale de l'État voisin d'Adamawa. Yola, relativement épargnée ces dernières semaines, a été la plus durement touchée: deux kamikazes ont tué au moins 31 personnes et blessé 38 autres dans un marché bondé, selon Sa'ad Bello, responsable chargé des secours. Les deux hommes harnachés d'explosifs ont simulé "une bagarre" puis, une fois qu'une foule de curieux s'est rassemblée, ont déclenché leurs bombes, a expliqué Othman Abubakar, porte-parole de la police locale. Toujours jeudi soir, un

camion a explosé à un point de contrôle militaire à Maiduguri, tuant quatre soldats. Ces attaques sont survenues alors que le président Buhari achevait son premier voyage à l'étranger depuis son investiture, au Tchad et au Niger. Les deux pays, devant l'expansion rapide du groupe menaçant la stabilité de cette région du lac Tchad, avaient pris les devants et étaient intervenus à partir de février en territoire nigérian. Le groupe islamiste Boko Haram contrôlait alors des pans entiers du territoire du nord-est du Nigeria, frontalier du Niger, du Cameroun et du Tchad. Il avait même pris possession de la ville de Baga, soit un accès stratégique au lac Tchad. L'armée nigérienne sem-

blait alors impuissante à endiguer la progression des insurgés. Jeudi à N'Djamena, M. Buhari a remercié son homologue tchadien pour l'intervention de son armée. Le président nigérian a réclamé de nouvelles opérations de la Force d'intervention conjointe multinationale basée à N'Djamena, qui compte 8.700 militaires et policiers du Nigeria, du Niger, du Tchad, du Cameroun et du Bénin. "Vos troupes (...) se sont battues crânement avec les nôtres dans le combat contre les forces du mal", a lancé M. Buhari. "C'est une démonstration remarquable de bon voisinage, que nous devons renforcer". Il n'a toutefois pas précisé s'il entendait par là de nouvelles interventions des armées tchadienne et nigérienne au Nigeria ou une action militaire concertée dans le cadre de la nouvelle force régionale. Lors de l'intervention de son armée en territoire nigérian, Idriss Deby avait verbalement critiqué la passivité du pré-décesseur de M. Buhari, le président Goodluck Jonathan battu lors de l'élection présidentielle fin mars. M. Deby se plaignait que les troupes nigérianes ne venaient pas sécuriser les villes reconquises par l'armée tchadienne, laissant de nouveau le champ libre aux insurgés.

### 'Réformes délicates'

Pour l'expert Alex Vines, du centre de réflexion londonien Chatham House, le président nigérian "a besoin de faire des progrès rapides face à Boko Haram", qui a fait plus de 15.000 morts depuis 2009, "et a besoin du soutien du Tchad et du Niger". "Les progrès

dans le Nord-Est aideront à renforcer les soutiens" politiques du président, notamment pour faire passer des "réformes délicates" comme la loi très attendue contre la corruption qui gangrène le pays, selon M. Vines. D'autant que M. Buhari doit également faire face à une chute des cours du pétrole qui handicape la première économie du continent. Lors de sa prestation de serment le 29 mai, M. Buhari a érigé en priorité la lutte contre l'insurrection islamiste. Sa première mesure concrète a été d'ordonner le déplacement d'Abuja à Maiduguri du QG de commandement de l'armée nigérienne chargé des opérations contre les islamistes. Mais la vague d'attentats perpétrés depuis une semaine, imputés à Boko Haram, a mis en lumière l'ampleur du défi. L'insurrection a certes subi d'importants revers ces derniers mois mais elle conserve toujours des positions le long de la frontière camerouno-nigérienne, et une capacité de nuisance élevée. Fief historique des islamistes, où le mouvement est né en 2002 avant de basculer dans la lutte armée en 2009, Maiduguri a été la principale cible cette semaine et des dizaines de personnes y ont péri, dans deux attentats-suicide. La ville a aussi été visée par plusieurs assauts de combattants islamistes repoussés par l'armée. Ces derniers l'ont d'ailleurs défilée dans une vidéo diffusée mardi, pour la première fois sous le nouveau nom qu'ils ont donné à leur mouvement - "l'État islamique en Afrique de l'Ouest".

AFP

Rwanda

## Washington opposé à un 3<sup>e</sup> mandat du président

Les Etats-Unis sont opposés à un éventuel troisième mandat du président rwandais Paul Kagame lors de la présidentielle de 2017, a affirmé vendredi un diplomate américain, conformément à la position traditionnelle de Washington sur une limite constitutionnelle à deux mandats. "Nous sommes engagés à soutenir une transition pacifique et démocratique en 2017 vers l'élection d'un nouveau dirigeant par le peuple rwandais", a expliqué à l'AFP un responsable du département d'Etat. La Constitution rwandaise, adoptée en 2003, limite à deux le nombre de mandats présidentiels et interdit donc en l'état à Paul Kagame, élu en 2003 et 2010, de se représenter une troisième fois. Or le parlement doit

débattre entre le 5 juin et le 4 août d'une éventuelle réforme de la Constitution pouvant lui permettre de se représenter en 2017, en réponse à une "demande populaire", selon des responsables rwandais. Washington soutient depuis longtemps Kagame, 57 ans, ancien chef des rebelles tutsis dans la guerre civile qui s'est terminée en 1994 par un génocide perpétré par les extrémistes hutus. "Les Etats-Unis pensent que la démocratie s'améliore avec des institutions fortes et non des hommes forts", a plaidé le responsable diplomatique. "Changer les constitutions pour supprimer les limites sur le nombre de mandats et favoriser ainsi les titulaires contredit les principes démocratiques et réduit la confiance dans les institutions

démocratiques", a-t-il ajouté. Les responsables rwandais nient que Kagame soit derrière cette proposition de réformer la Constitution, et expliquent qu'il s'agit de répondre à une demande de ses partisans. Mais des décisions similaires dans d'autres pays africains ont entraîné des violences. L'an dernier, l'ancien président du Burkina Faso, Blaise Compaore, a été chassé du pouvoir après avoir tenté d'y rester.

Et le Burundi, voisin du Rwanda, est le théâtre depuis des semaines de manifestations sanglantes et d'une tentative de coup d'Etat après l'annonce, par l'actuel président Pierre Nkurunziza, qu'il brigait un troisième mandat.

RFI

Guinée

## Levée de boucliers des médias après des mesures "liberticides"

La Haute autorité de la communication de Guinée s'est attiré les foudres de la profession cette semaine avec une série de décisions que les journalistes qualifient de liberticides. Après une levée de boucliers de la presse, la HAC a fait marche arrière sur certains points. Mais pour les journalistes, c'est l'ensemble du texte qu'il faudrait modifier. Depuis

le 1er juin et jusqu'à l'élection, la Haute autorité de la communication (HAC) entend surveiller de près ce qui se dit et s'écrit dans les médias guinéens. Mais les décisions publiées cette semaine ont fait polémique. La HAC a d'abord voulu interdire aux journalistes d'écrire le moindre commentaire, éditorial, chronique ou billet d'humeur avant de faire marche arrière face à la

colère de la profession. " Nous réitérons encore les excuses de la HAC à tous les citoyens de la République de Guinée, également aux médias qui se sont sentis frustrés, assure Joachim Milimono, rapporteur général de la HAC. Mais encore une fois, il ne s'agit pas de museler la presse, mais plutôt de l'inviter à beaucoup plus de responsabilité, beaucoup plus d'équilibre et de professionna-

lisme. " La Haute autorité maintient cependant des restrictions : les revues de presse ne devront plus comporter de commentaires et les émissions interactives doivent être systématiquement enregistrées. Pour Iboun Conté, président par intérim de l'Association guinéenne des éditeurs de la presse indépendante, la HAC n'a pas le droit de réguler ainsi en dehors des quinze

jours de la campagne électorale. " La HAC ne régule que pendant la campagne électorale et on n'est encore en période de campagne électorale, souligne-t-il. On a rappelé ça dans notre déclaration commune. " Les journalistes réclament une profonde modification du texte. La HAC les recevra la semaine prochaine.

RFI

Niger

## Le protocole international contre l'esclavage moderne ratifié

Le Niger est devenu vendredi le premier pays à ratifier le protocole international contre l'esclavage moderne, un instrument contraignant initié par l'Organisation internationale du travail (OIT), indique-t-on auprès de l'agence onusienne. "C'est un moment historique. En étant le premier pays à ratifier le protocole, le Niger lui a permis d'être sur la bonne voie pour entrer en vigueur", a déclaré le patron de l'OIT, Guy Ryder, lors d'une cérémonie organisée à cette occasion.

La ratification par le Niger de ce protocole à la Convention de 1930 sur le travail forcé a eu lieu en marge des travaux de la 104<sup>e</sup> Conférence internationale du travail qui se tient du 1<sup>er</sup> au 13 juin à Genève. M. Ryder a qualifié la démarche du pays africain de bonne nouvelle qui suscite l'espoir de millions de femmes, d'enfants et d'hommes encore pris au piège de l'esclavage moderne. Il a dit espérer que "beaucoup d'autres pays suivront bientôt l'exemple du Niger dans le cadre de nos efforts conjoints pour éradiquer le travail forcé une fois pour toutes".

"Cette signature s'inscrit dans le cadre logique de notre action pour lutter contre ce fléau qui gangrène notre société", a affirmé de son côté le ministre nigérien de l'Emploi, Salissou Ada, qui a déposé les instruments de ratification. Les milliers de délégués des pays membres de l'OIT ont eu l'occasion d'apporter leur soutien à la campagne intitulée "50 for Freedom" (50 pour la liberté), en apposant leur signature sur un panneau pour mettre fin à l'esclavage moderne.

Le protocole, un instrument juridiquement contraignant, a été élaboré par l'OIT en 2014 dans l'objectif d'adapter la Convention internationale sur le travail forcé qui date de 1930.

L'organisation estime que 21 millions de personnes sont victimes de travail forcé dans le monde, générant approximativement 150 milliards de dollars de profits illicites par an.

Les victimes de ce fléau sont exploitées dans l'agriculture, la pêche, le travail domestique, la construction, l'industrie et les mines entre autres. Les femmes et les jeunes filles en particulier sont particulièrement sujettes à l'exploitation sexuelle à des fins commerciales. Une enquête menée en 2008 conjointement par l'Institut national de statistique du Niger et l'OIT avait révélé que plus de 59.000 adultes et enfants, sur une population totale de 13 millions, étaient victimes de travail forcé.

R. N.

# La manipulation climatique et les armes de destruction massive



**L'important débat sur le réchauffement de la planète, qui se déroule sous les auspices des Nations unies, ne porte que sur un aspect du changement climatique ; outre les résultats catastrophiques des émissions de gaz à effet de serre sur la couche d'ozone, le climat mondial peut maintenant être modifié en raison d'une nouvelle génération d'«armes non létales» perfectionnées. Tant les Américains que les Russes se sont donné les moyens de manipuler le climat de la planète.**

Par Prof Michel Chossudovsky

**A**ux États-Unis, la technologie s'affine en vertu du programme de recherche HAARP (High-frequency Active Aural Research Program) qui s'inscrit dans l'Initiative de défense stratégique (IDS) dite "guerre des étoiles". De récentes données scientifiques laissent croire que le programme est bel et bien opérationnel et qu'il serait en mesure de déclencher inondations, sécheresses, ouragans et tremblements de terre. Du point de vue militaire, le programme HAARP est une arme de destruction massive. Il peut constituer un instrument de conquête capable de déstabiliser de manière sélective l'agriculture et l'écologie de régions entières.

Même si rien n'indique que cette technologie mortelle a déjà servi, les Nations Unies devraient assurément s'intéresser à la question de la "guerre environnementale" en même temps que se poursuit le débat sur les résultats climatiques des gaz à effet de serre...

Malgré l'ampleur des connaissances scientifiques, la question de la manipulation du climat à des fins militaires n'a jamais fait expressément partie du programme de l'ONU sur les changements climatiques. Ni les délégations officielles ni les groupes environ-

nementalistes qui ont participé à la Conférence de La Haye sur le changement climatique (CO6) en novembre 2000 n'ont soulevé la pertinence de la "guerre météorologique" ou des "techniques de modification de l'environnement" pour mieux saisir la problématique du changement climatique.

Le conflit entre les négociateurs officiels, les environnementalistes et les groupes de pression des milieux d'affaires américains s'est résumé au refus pur et simple de Washington de respecter les engagements du Protocole de Kyoto de 1997 qui fixait des objectifs pour la réduction du dioxyde de carbone<sup>1</sup>. Les conséquences de la technologie militaire sur le climat mondial ne sont pas un objet de discussion ni de préoccupation. Portant exclusivement sur les gaz à effet de serre, le débat en cours sur les changements climatiques ne dérange en rien les objectifs stratégiques et de défense de Washington.

## La guerre est météorologique

Rosalie Bertell, scientifique de renommée internationale, confirme que "les scientifiques militaires américains... s'intéressent aux systèmes météorologiques à titre d'arme potentielle. Il s'agit, entre autres méthodes, d'amplifier les orages et de canaliser les vapeurs d'eau dans l'atmosphère terrestre en vue de produire des sécheresses et des inondations ciblées". Dans son livre *Between Two Ages* paru dans les années 1970, l'ancien conseiller à la Sécurité nationale, Zbigniew Brzezinski, prévoyait déjà que «La technologie va doter les dirigeants des principaux pays de techniques capables de mener en secret une guerre dont seules des forces de sécurité réduites au minimum seraient au courant... On pourrait utiliser des techniques comme la modification des conditions climatiques pour engendrer des périodes prolongées de sécheresse ou d'orage».

Un ancien officier militaire français, Marc Filterman, énumère divers genres d'"armes non conventionnelles" à haute fréquence. Il parle de "guerre météorologique" et affirme que les États-Unis et l'Union soviétique "possédaient déjà, au début des années 1980, le savoir-faire voulu pour provoquer des changements climatiques soudains (ouragans, sécheresses)". Ces technologies permettent de "déclencher des pertur-

bations atmosphériques au moyen des ondes [radar] mégamétriques (Extremely Low Frequency) "4.

Selon une étude de simulation de futurs «scénarios» de défense commandée par l'Aviation américaine 0 "Les forces aérospatiales des États-Unis doivent" s'emparer des conditions météorologiques "en tirant profit des nouvelles technologies dont le développement se concentrera sur des applications militaires... En allant du soutien accordé à des opérations amicales ou de la perturbation de celles de l'ennemi par la création à petite échelle de conditions climatiques naturelles, jusqu'à la maîtrise complète des communications planétaires et au contrôle de l'exosphère, la modification des conditions météorologiques offre au stratège militaire une vaste gamme d'options en vue de défaire ou de contraindre un adversaire... Aux États-Unis, la modification des conditions météorologiques fera vraisemblablement partie de la politique de sécurité nationale et aura des applications tant nationales qu'internationales. Notre gouvernement va poursuivre cette politique à divers niveaux, en fonction de ses intérêts."

## HAARP est tout ce qu'on ne dit pas qu'il est

Le programme HAARP (High-Frequency Active Aural Research Program) - dirigé conjointement par l'Aviation et la Marine américaines à partir de Gokoma, en Alaska - s'inscrit dans une nouvelle génération d'armement perfectionné sous l'égide de l'Initiative de défense stratégique (IDS) des États-Unis. Exploité par la Direction du laboratoire de recherche de l'Aviation sur les véhicules spatiaux, le programme constitue un système de puissantes antennes capable de créer "des modifications locales contrôlées de l'ionosphère". Le scientifique Nicholas Begich - engagé dans la campagne publique menée contre le programme HAARP - décrit ainsi ce programme "Une technologie superpuissante où des faisceaux d'ondes radioélectriques découpent des zones de l'ionosphère [couche supérieure de l'atmosphère] pour les chauffer. Les ondes électromagnétiques rebondissent alors sur la terre et pénètrent tout ce qu'elles touchent - les vivants comme les morts.

Rosalie Bertell décrit HAARP comme "un gigantesque radiateur qui peut dérégler complètement l'ionosphère non seulement en y

creusant des trous mais en pratiquant de profondes incisions dans la couche protectrice qui empêche les radiations mortelles de bombarder la planète.

HAARP a été présenté à l'opinion publique en tant que programme de recherche scientifique et universitaire. Toutefois, des documents militaires américains laissent entendre que le programme a pour principal objectif "d'exploiter l'ionosphère aux fins du ministère de la Défense". Sans référence directe au programme HAARP, une étude de l'Aviation américaine traite du recours à des "modifications ionosphériques induites" comme moyen d'altérer les conditions atmosphériques et de brouiller les communications et les radars ennemis.

Qui sème le vent récoltera la victoire

De l'avis de Rosalie Bertell, HAARP fait partie d'un système d'armement intégré capable de causer des catastrophes environnementales "Il est relié à des programmes de recherche intensive de plus en plus destructeurs qui durent depuis cinquante ans et sont destinés à comprendre et à contrôler la haute atmosphère. Il serait imprudent de ne pas l'associer au projet distinct de mise en place d'un laboratoire spatial prévu par les États-Unis.

HAARP est une composante des travaux de recherche et de développement de nature résolument militaire entrepris de longue date par les États-Unis. Ces projets mis ensemble pourraient entraîner des conséquences militaires alarmantes. On frémit à l'idée qu'on puisse, avec le programme HAARP conjugué au laboratoire spatial et aux fusées, produire n'importe où sur terre, au moyen de faisceaux laser et de faisceaux de particules, une quantité d'énergie énorme, comparable à celle de la bombe nucléaire. Le projet sera vraisemblablement "vendu" au public à titre de bouclier spatial contre d'éventuelles attaques ou, pour les plus crédules, comme dispositif pour réparer la couche d'ozone."

Outre la manipulation des conditions climatiques, HAARP comporte un certain nombre d'usages connexes "Il pourrait contribuer au changement climatique par un bombardement intensif de l'atmosphère avec des rayons à haute fréquence... Le retour à forte intensité de vagues de basse fréquence pourrait affecter le cerveau, sans compter les effets que cela pourrait avoir sur les mouvements tectoniques.

De façon générale, le programme HAARP est susceptible de modifier le champ électromagnétique de la terre. Il s'inscrit dans un arsenal d'"armes électroniques" que les chercheurs militaires américains qualifient de "douces".

## Le temps des catastrophes naturelles appréhendées

HAARP fait partie de l'arsenal militaire du Nouvel Ordre mondial dans le cadre de l'Initiative de défense stratégique (IDS). À partir de divers commandements militaires situés aux États-Unis, des économies nationales pourraient être entièrement déstabilisées au moyen de manipulations climatiques. Pire encore, ces dernières peuvent se pratiquer à l'insu de l'ennemi, à peu de frais et sans engager, comme dans une guerre conventionnelle, des effectifs et du matériel militaires.

Si jamais le programme était mis en application, il pourrait avoir des effets catastrophiques sur le climat de la planète. En fonction d'intérêts économiques et stratégiques américains, il pourrait permettre de modifier de manière sélective le climat de diverses parties du monde et avoir pour effet de déstabiliser des systèmes agricoles et écologiques.

Il convient aussi de mentionner que le ministère de la Défense des États-Unis a consacré d'importantes ressources à la mise au point de systèmes de reconnaissance et de surveillance des changements climatiques. La NASA et la NIMA ou Agence nationale d'imagerie et de cartographie (National

Deux ans après le début de l'affaire Snowden

# Les États-Unis restent accros au secret

**Le gouvernement américain a enfin décidé de réformer sa politique de collecte de données, mais ce n'est pas suffisant: le Congrès ne peut contrôler ce qu'il ne peut comprendre et ce qu'on lui cache.**

Par Alvaro M. Bedoya

**E**n octobre 2012, moins d'un an après les révélations de l'affaire Snowden, une petite sculpture est arrivée au musée Hirshhorn de Washington. C'était une caméra de surveillance (une réplique de celles installées par le gouvernement chinois autour du domicile d'Ai Weiwei). L'artiste l'avait sculptée dans du marbre. Sobre, toute blanche, la sculpture haute d'à peine plus de 30 centimètres était restée largement ignorée jusqu'à la fin de l'exposition, fin février 2013.

Trois mois après la fin de l'exposition, le Guardian publiait le premier d'une longue liste de documents classés, révélant une surveillance intérieure d'une ampleur encore jamais connue aux États-Unis. Rétrospectivement, la sculpture apparaît comme un présage étonnamment approprié. En art, et notamment en architecture, le marbre est un symbole de pouvoir et de légitimité: aux États-Unis, la Cour suprême est en marbre, les épiceries ne le sont pas. La force de la sculpture de Weiwei ne vient pas du fait qu'il s'agisse d'une caméra de surveillance. Elle vient du fait qu'elle est en marbre.

## Surveillance institutionnelle

De même, au milieu du tumulte des révélations toujours plus incroyables au sujet de l'espionnage intérieur et international des États-Unis, il est facile de perdre de vue l'un des faits les plus troublants, à savoir que toutes les branches du gouvernement américain ont, de manière active et répétée, autorisé la surveillance permanente de l'ensemble de la population américaine. Désormais, la surveillance continue n'est plus un mauvais coup ou un excès admis en temps de guerre. C'est devenu



une institution.

Après un débat animé, un projet de réforme de la surveillance, baptisé USA Freedom Act, atterrira bientôt sur le bureau d'Obama. Cette loi mettra fin à la collecte systématique des métadonnées téléphoniques des Américains. Mais pourra-t-elle empêcher d'autres abus à l'avenir ? Donnera-t-elle au Congrès les outils nécessaires pour nous empêcher de connaître à nouveau un scandale de la surveillance ?

Ce sont là des questions plus difficiles. La loi rendra l'United States Foreign Intelligence Surveillance Court plus juste et transparente. Elle exigera aussi de la National Security Agency (NSA) qu'elle fournisse chaque année un rapport indiquant combien de personnes ont été concernées par le nouveau programme d'enregistrement des appels - et combien de recherches sont menées dans les groupes de données disponibles. C'est un pas en avant important.

Malheureusement, rien dans le texte n'assure que chaque membre du Congrès (et son équipe) puisse bénéficier d'un accès suffisant pour pleinement comprendre les vérités qui se cachent derrière les secrets du gouvernement. C'est une erreur.

## Congrès peu (voire non) informé

Trois jours seulement après les premières révélations d'Edward

Snowden sur la NSA, quelque chose d'extraordinaire est arrivé. Auteur de la loi invoquée par la NSA pour légitimer son programme d'enregistrement des appels, le Patriot Act, le député républicain Jim Sensenbrenner a affirmé que sa loi n'autorisait en rien cela - il a même dit que le programme enfreignait cette loi. Le député du Wisconsin a également affirmé qu'il n'avait pas été informé de ce programme, pas plus que "la plupart" de ses collègues. Cela contredisait Obama, qui venait d'assurer au public que "le Congrès [était] continuellement informé de la manière dont ces programmes [étaient] conduits".

En mai, une cour d'appel fédérale de New York a émis un jugement sur l'affaire. Le verdict a été en faveur de Sensenbrenner. L'administration Obama a bien transmis quelques notes sur le programme d'enregistrement des appels à quelques comités-clés du parlement. Mais, comme l'a fait remarquer la cour, les membres ne pouvaient voir le document que durant une période limitée, et généralement sans leur équipe.

En outre, en 2011, lorsque le Congrès a choisi de renouveler certaines parties du Patriot Act, le House Permanent Select Committee on Intelligence n'a pas voulu partager ces documents avec les personnes extérieures au comité (laissant donc tous les autres membres du Parlement

dans l'obscurité totale). En 2011, la Chambre des représentants des États-Unis comptait en tout 435 membres électeurs. Seuls 20 d'entre eux faisaient partie du House intelligence committee.

## Tendance inquiétante

Les notes n'auraient peut-être rien changé. Une note de 2009 disait que le programme d'enregistrement des appels "était autorisé à collecter en masse certaines informations de numérotage, routage, géolocalisation et signalement des appels téléphoniques" - c'est comme de dire que le fisc est autorisé à collecter certaines déclarations de revenus. Ce n'est qu'à la moitié de la note qu'était révélé, en plein milieu d'une phrase, que la NSA collectait "quasiment toutes" les données d'appels (c'est-à-dire qu'elle gardait une trace de quasiment tous les appels passés par tous les citoyens américains, à chaque minute de chaque jour).

Les briefings personnels ne semblent pas avoir été meilleurs. Le républicain Justin Amash, du Michigan, les a décrits comme des jeux bizarres de vingt questions:

"Vous ne savez pas quelles questions poser parce que vous ne savez pas quel est le point de départ. Vous n'avez aucune idée de ce qui se passe. Vous ne pouvez que balancer des questions au hasard: le gouvernement possède-t-il une base sur la Lune? un ours qui parle? une armée de cyborgs?"

Je ne miserais pas lourd sur l'armée de cyborgs. Mais Justin Amash souligne une tendance inquiétante: de plus en plus souvent, non seulement l'exécutif cache des choses au peuple américain, mais il les cache aussi au Congrès.

## Chape du secret

Les déclarations de Justin Amash soulèvent aussi un autre problème, dont on parle beaucoup moins: le manque de personnel disposant des autorisations de sécurité nécessaires pour pouvoir aider les autres à comprendre et à voter sur les questions de sécurité nationale. Lorsque l'affaire Snowden a éclaté, j'officiais en tant que conseiller en chef auprès du sous-comité judiciaire du Sénat sur la vie privée, la technologie et le droit. Dans les jours qui ont suivi, je n'ai pu compter le nombre de mes collègues qui m'ont expliqué que personne dans leur équipe n'avait eu les autorisations nécessaires pour pouvoir avertir leur patron du scandale de la NSA - ou pour avoir auparavant connu les agissements de la NSA.

Les Pères fondateurs des États-Unis ont conçu un gouvernement équilibré par tout un système de pouvoirs et de contrôles. "L'ambition doit être disposée de manière à contrer l'ambition", a écrit James Madison. Mais l'épaisse chape du secret qui entoure notre sécurité nationale menace de briser ce système. Le Congrès ne peut contrôler ce qu'il ne peut comprendre.

Malheureusement, ce qui s'est passé avec la NSA n'est que la partie émergée de l'iceberg. À vrai dire, le scandale de la NSA ne sera pas le dernier exemple de secret excessif empêchant le Congrès de mener efficacement son travail de supervision sur les questions de sécurité nationale.

L'une des principales conclusions du rapport sur la torture publié en décembre dernier par le Select Committee on Intelligence du Sénat est que la CIA a activement gêné la supervision du Congrès. Les techniques "d'interrogatoire renforcées" ont d'abord été approuvées en août 2002. Durant les quatre années qui ont suivi, alors que 117 détenus passaient par ces "interrogatoires", la CIA a refusé plusieurs fois d'informer le comité entier sur ces méthodes d'interrogation (et a restreint ses briefings à seulement deux sénateurs: le président et le vice-président du comité en question).

A. M. B.

●●● Imagery and Mapping Agency) du ministère de la Défense font de la recherche sur "l'imagerie pour étudier les risques d'inondation, d'érosion, de glissement de terrain et de tremblement de terre ainsi que les zones écologiques, les prévisions météorologiques et le changement climatique", les données étant relayées par satellite.

## Les Nations unies ferment les yeux

La Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques conclue lors du Sommet de la terre de Rio de Janeiro en 1992 stipule que "Conformément à la Charte des Nations Unies et aux principes du droit international, les États ont [...] le devoir de faire en sorte que les activités exercées dans les limites de leur juridiction ou sous leur contrôle ne causent pas de dommage à l'environnement dans d'autres États ou dans les régions ne relevant d'aucune juridiction nationale.

Il importe aussi de rappeler qu'une convention internationale ratifiée par l'Assemblée générale de l'ONU en 1997 interdit d'utiliser à des fins militaires ou toutes autres fins hostiles des techniques de modification de l'environnement ayant des effets étendus, durables ou sérieux. Aussi bien les États-Unis que l'Union soviétique sont signataires de la Convention. Le document définit les "techniques de modification de l'environnement" comme toute technique pour changer - par la manipulation délibérée des processus naturels - la dynamique, la composition ou la structure de la terre, y compris la biosphère, la lithosphère, l'hydrosphère, l'atmosphère ou l'exosphère.

Pourquoi l'ONU a-t-elle donc décidé - nonobstant la

Convention ENMOD et sa propre charte - d'exclure de son programme les changements climatiques provoqués par les programmes militaires ?

## Le Parlement européen s'inquiète

En février 1998, en réaction au rapport du major Britt Theorin - représentante de la Suède au Parlement européen et pacifiste de longue date - la Commission parlementaire des affaires étrangères, de la sécurité et de la politique de défense a tenu à Bruxelles des audiences publiques sur le programme HAARP. Dans sa "motion de résolution" présentée au Parlement européen, la Commission "Estime qu'en vertu de sa portée considérable sur l'environnement le programme HAARP constitue un objet d'inquiétude et elle demande qu'un organisme international indépendant en étudie les conséquences juridiques, écologiques et éthiques...; [la Commission] regrette que l'Administration des États-Unis ait refusé à maintes reprises, lors des audiences publiques, de témoigner au sujet des risques du programme HAARP pour l'environnement et la société.

La demande faite par la Commission de rédiger un "Livre vert" sur les incidences environnementales des activités militaires a toutefois été rejetée de façon cavalière sous prétexte que la Commission européenne n'a pas la compétence voulue pour tracer des liens entre l'environnement et la défense. Bruxelles tenait à éviter l'épreuve de force avec Washington.

## Un nouvel ordre mondial règne

Rien n'indique que HAARP ait déjà servi, mais des obser-

vations scientifiques laissent croire que le programme est bel et bien opérationnel, c'est-à-dire que les responsables militaires américains pourraient s'en prévaloir pour modifier de façon sélective le climat d'une "nation hostile" ou d'un "État voyou" en vue de déstabiliser son économie nationale.

Les systèmes agricoles de pays tant développés qu'en développement sont déjà en crise en raison des politiques du Nouvel Ordre mondial, notamment la déréglementation des marchés, le dumping, etc. Il existe abondamment de preuves que les "remèdes économiques" imposés par le FMI et la Banque mondiale aux pays du tiers monde et de l'ancien bloc soviétique ont beaucoup contribué à la déstabilisation de leur agriculture nationale. Par ailleurs, les dispositions de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont soutenu les intérêts d'une poignée de conglomérats agrobiotechnologiques occidentaux qui cherchent à imposer leurs semences génétiquement modifiées (OGM) aux agriculteurs du monde entier.

Il importe de bien saisir les liens entre les processus économiques, stratégiques et militaires du Nouvel Ordre mondial. Dans le contexte ci-dessus, les manipulations climatiques découlant du programme HAARP viendraient inévitablement (qu'elles soient accidentelles ou volontaires) exacerber ces changements en affaiblissant les économies nationales, en détruisant les infrastructures et en acculant à la faillite les agriculteurs de vastes régions. Il faudrait assurément que les gouvernements nationaux et les Nations Unies s'intéressent aux conséquences que le programme HAARP et d'autres «armes non létales» risquent d'avoir sur le changement climatique. M. C.

Pérou et Brésil

# Les tribus d'Amazonie menacées par les contacts avec l'extérieur

«Nous sommes au seuil d'une vaste extinction de cultures.» Une série d'articles publiés dans la dernière édition de la revue américaine *Science*, datée du vendredi 5 juin, affirme que des groupes entiers de populations indigènes d'Amazonie sont en danger imminent de disparaître au Pérou et au Brésil, en raison de la multiplication des contacts avec le monde extérieur.

Des siècles de colonisation ont montré combien les chocs entre civilisations peuvent être tragiques pour ces populations " parmi les plus vulnérables au monde ", rappellent les experts : depuis l'arrivée des Espagnols en 1492, il est estimé que 50 à 100 millions d'autochtones ont péri sur le continent américain, et avec eux des cultures entières.

Tout en reconnaissant ne pas savoir précisément ce qui se passe dans ces tribus isolées, ces chercheurs expliquent que les contacts entre ces indigènes et des représentants du monde moderne se multiplient rapidement et sont mal régulés. Des habitants de villages intégrés dans la société moderne, au Pérou comme au Brésil, font aussi part d'une forte augmentation d'apparitions de ces indigènes, qui parfois font des raids dans leur maison en leur absence, volant et saccageant, indique le magazine qui plaide pour une meilleure gestion des contacts, plutôt que pour leur interruption pure et simple.

Outre le risque de confrontation, ce sont de banales infections comme la coqueluche ou la grippe, contre lesquelles ces tribus n'ont aucune immunisation, qui les tuent. Elles sont transmises au contact de bûcherons, de journalistes, de trafiquants de drogue et même d'anthropologues qui se rendent dans la forêt.



C'est au Pérou que la situation paraît être la plus dramatique selon ces experts qui estiment à 8 000 le nombre des peuplades indigènes éparpillées dans la forêt équatoriale. Le gouvernement de Lima a établi des zones protégées de trois millions d'hectares pour permettre à ces tribus de rester isolées mais cela pourrait ne pas suffire.

Au Brésil, où dans les années 1970 et 1980, de 50 à 90% de certaines tribus ont été décimées par des maladies infectieuses

après des rencontres avec des représentants monde extérieur, les autorités ont pris des mesures drastiques pour empêcher de tels contacts et les limiter au strict minimum. Ainsi, de 1987 à 2013, des contacts ont eu lieu avec seulement cinq tribus. Le gouvernement brésilien a recensé 26 groupes d'indigènes isolés dans le pays et pense qu'il s'éleverait à 442 morts et disparus pour 14 rescapés, soit le plus meurtrier accident de navigation en Chine depuis près de 70 ans, selon la presse officielle.

mondiale, les activités minières, agricoles et la construction d'axes routiers entre autres ont explosé en Amazonie, exerçant des pressions croissantes sur ces populations. " Sans une intensification significative des efforts menés contre les dangers externes et les rencontres fortuites avec le monde extérieur, les chances que ces tribus survivent sont minces ", indique *Science* dans l'éditorial de son dossier spécial.

Le Monde

Naufrage en Chine

## 331 morts selon un premier bilan officiel

Les autorités chinoises ont admis qu'il n'y avait plus d'espoir de retrouver des survivants après le naufrage d'un navire de croisière lundi dans le Yangtsé avec 456 personnes à bord, laissant les familles entre douleur et colère.

Un total de 331 personnes sont mortes dans le naufrage, a indiqué l'agence Chine Nouvelle samedi. L'agence officielle a fait précédemment état de 345 morts. Ce bilan de la catastrophe, la pire de ce type en près de 70 ans en Chine, a été communiqué à 08h00 (00h00 GMT).

Le chiffre définitif des morts devrait encore s'élever, car sur les 456 personnes que transportait "L'Etoile de l'Orient", on comptait seulement 14 rescapés.

A Jianli (centre de la Chine), l'épave du navire, 2 200 tonnes pour 76 mètres de long, qui avait chaviré quille en l'air, a été remise d'aplomb vendredi à l'aide de deux puissantes grues. Encore à demi-immérgé, les travaux pour sa remise à flot complète se poursuivaient vendredi en soirée.

Un porte-parole du ministère des Transports, Xu Chengguang, a assuré jeudi soir que l'opération de redressement du navire avait été décidée "sur la base de l'opinion générale qu'il n'y avait plus de possibilité de survie" dans l'épave.

"Je me sens dévasté, si triste", a déclaré à l'AFP, Gao Rufu, dont la soeur de 62 ans participait à la funeste croisière entre Nankin (est) et Chongqing (centre).

En l'absence de nouveaux survivants, le bilan final de la catastrophe s'éleverait à 442 morts et disparus pour 14 rescapés, soit le plus meurtrier accident de navigation en Chine depuis près de 70 ans, selon la presse officielle.

Le président chinois Xi Jinping a dirigé jeudi une réunion extraordinaire du comité permanent du bureau politique du Parti communiste chinois (PCC), la plus haute instance dirigeante du pays, consacré au drame.

Quelque 1,200 proches des disparus étaient réunis vendredi sur les lieux du naufrage, où ils étaient étroitement contrôlés par les forces de l'ordre.

Ulcérés par le manque d'informations, des dizaines de proches de passagers avaient manifesté mercredi à Shanghai, avant de se heurter à une intervention musclée de la police.

Sur les rives du Yangtsé, après le recueillement ému d'une veillée nocturne aux bougies le long du fleuve, les familles laissaient éclater leur mécontentement, alors que l'accès à l'épave restait extrêmement restreint.

"Tout ce qu'on nous donne, ce ne sont que des paroles soigneusement pesées, pleines de contre-vérités", s'énermait un vieil homme, qui s'était glissé dans une conférence de presse avant de devoir en sortir, escorté par des policiers.

Sur l'application de messagerie WeChat, une pétition circulait entre les familles des victimes, exigeant des "excuses formelles" par les dirigeants du pays, une enquête auprès de l'opérateur du navire et des agences de tourisme impliquées.

La pétition réclamait également des indemnités, et en appelait à la "peine de mort" pour le capitaine de «L'Etoile de l'Orient», qui compte un nombre des survivants, blâmé pour avoir poursuivi sa route en plein orage avant de rattraper au désastre.

Considéré comme "un employé modèle", Zhang Shunwen, 52 ans, toujours aux mains de la police pour les besoins de l'enquête, avait été repêché par un patrouilleur "deux heures" après le naufrage dans les eaux du Yangtsé avec son chef-mécanicien, rapportait le *China Daily*.

Tous deux ont expliqué que le navire avait chaviré en moins de deux minutes, pris dans une tornade.

AFP

Montréal

## Un avion sort de piste à l'atterrissage

■ Un avion de ligne de la compagnie canadienne WestJet, qui venait d'atterrir vendredi à Montréal, est sorti de piste en raison d'un orage, sans faire de blessés, a annoncé une porte-parole de l'aéroport. L'avion en provenance de Toronto, un Boeing 737, s'est immobilisé dans le gazon au bout de la piste, selon les images des télévisions locales.

L'appareil ne semblait pas endommagé. «Il n'y a aucun blessé», a indiqué la porte-parole de l'aéroport, Marie-Claude Desgagnés, qui ignorait le nombre de passagers à bord. Tous ont cependant été évacués, a indiqué WestJet sur son compte Twitter.

L'accident «n'a aucun impact sur les opérations» de l'aéroport, a précisé Marie-Claude Desgagnés. Des enquêteurs du Bureau de la sécurité des transports du Canada étaient en route vers l'aéroport.

Un porte-parole de WestJet, Richard Bartrem, a dit à la chaîne CBC qu'il y avait une forte accumulation d'eau sur la piste lorsque l'avion s'est posé, ce qui a peut-être, selon lui, contribué à son dérapage.

20 minutes

Festival international d'Oran du film arabe

# La Palestine en compétition avec "Ouyoun El-Harramia"

Le film "Ouyoun El-Harramia" (Eyes of a thief --les yeux d'un voleur--), dernier-né de la cinéaste palestinienne Najwa Najjar a été projeté vendredi à la salle Maghreb dans le cadre de la compétition longs-métrages.



Le visionnage s'est déroulé en présence de la réalisatrice et des comédiens campant les rôles principaux dans ce film, à l'instar de l'algérienne Souad Massi et de l'égyptien Khaled Abou El-Naja.

Inspiré de faits réels, "Ouyoun El-Harramia" raconte l'histoire de Tareq, un palestinien emprisonné par les forces coloniales israéliennes. Libéré dix ans plus tard, il retourne à sa ville et tente de retrouver sa fille disparue. Ce film dont le scénario est également signé Najwa Najjar lui fut inspiré par l'action héroïque d'un palesti-

nien contre des soldats israéliens en 2002, a-t-elle confié.

La réalisatrice, qui a accompli ses études en cinéma aux Etats-Unis, a à son actif un parcours entamé dans le film documentaire et fiction à travers plusieurs courts-métrages qui lui ont valu nombre de récompenses, tels ceux intitulés "Yasmine toughani" (Le Chant de Yasmine, en 2005) et "Naim et Wadee'a". Depuis sa sortie en 2014, "Ouyoun El-Harramia" a été lui aussi nommé dans plusieurs festival internationaux, notamment aux Etats-Unis pour la prestigieuse cérémo-

nie des Oscars ainsi qu'en Australie, au Brésil, en Egypte, en Inde et en Angleterre.

Khaled Abou El-Naja qui campe un rôle majeur dans ce film a quant à lui remporté le Prix du meilleur acteur au dernier Festival international du film du Caire (Egypte).

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) figure parmi les principaux organismes producteurs de cette oeuvre cinématographique. La cinéaste palestinienne Najwa Najjar a été membre du jury des longs-métrages de la 5ème édition du FIOFA

(2011), rappelle-t-on. Douze longs-métrages sont en lice pour le grand prix de la 8ème édition du FIOFA, dont deux oeuvres algériennes : "Rani Meyet" (je suis mort) de Yacine Benhadj et "Eddalil" (la preuve) de Amor Hakkar.

Les autres pays représentés dans cette catégories sont l'Egypte, la Syrie, la Jordanie, la Palestine, le Maroc, le Yémen, le Liban, la Tunisie et les Emirats arabes unis. Ces films en compétition seront départagés par un jury présidé par le critique cinéma libanais Ibrahim El-Aris.

R. C.

Compétition des courts métrages au Festival d'Oran du film arabe

## Un film libyen en ouverture

Le réalisateur libyen, Mouayad Zantiya, a déclaré que la programmation de son film *El Imara* en ouverture de la compétition des courts métrages au Festival international d'Oran du film arabe (Fiofa), traduit la solidarité de l'Algérie avec la Libye et son peuple.

En marge de la projection de son film jeudi à la Cinémathèque Ouarsenis d'Oran, Mouayad Zantiya a déclaré à l'APS «ce choix est un honneur pour moi et exprime l'attachement du peuple algérien et de son gouvernement à la Libye».

Le cinéaste libyen a ajouté que la projection du film a coïncidé avec la troisième réunion des partis politiques et acteurs politiques libyens en Algérie, dans le cadre du dialogue global sous l'égide des Nations unies (ONU) et traduit les efforts de l'Algérie à résoudre la crise libyenne.

Le réalisateur Zantiya trouve que c'est «un grand honneur» d'être avec des artistes algériens célèbres et des stars arabes dans cette manifestation cinématographique qui constitue, selon lui, une occasion pour faire connaître au public arabe le cinéma en Libye et découvrir des oeuvres de cinéastes arabes.

La projection du film *El Imara*, suivie par un public nombreux relate l'histoire d'un jeune activant dans le mouvement associatif en Libye, qui fait l'objet de kidnapping, d'emprisonnement et de torture, pour avoir traité, dans une chaîne télévisée, de questions de droits de l'homme dans les géôles libyennes.

R. C.

Projection du film algérien *Rani Myet*

## Un produit qui reflète l'esprit d'un cinéaste singulier

Le film *Rani myet* (Je suis mort), du réalisateur algérien Yacine Mohamed Benhadj qui a été projeté dans la soirée du jeudi, dans la section long métrage de la 8ème édition du Festival international d'Oran du film arabe, reflète l'esprit d'un cinéaste singulier.

Malgré les nombreuses critiques des journalistes et du public lors du débat ayant suivi sa projection, le réalisateur a essayé de défendre son produit cinématographique en faisant observer que son film reflète un modèle cinématographique d'un genre nouveau qui tranche avec les autres oeuvres.

Ce film se distingue par son scénario plutôt complexe retraçant certains événements disparates, ainsi que son choix de certains passages qui montrent des images à la fois cruelles et violentes.

Le film, produit en 2014, raconte l'histoire de Omar (campé par Omar Chouchène), impliqué dans un vol de voiture à l'intérieur de laquelle il découvre une malette d'argent appartenant à un criminel notoire.

Omar est confronté à un dilemme par le fait qu'il doit satisfaire les besoins de sa famille, pauvre.

Cette histoire raconte également d'autres maux tels que le trafic des produits pyrotechniques (pétards) répandus dans le milieu de la délinquance juvénile avec tout ce que cela suppose comme nuisances et autres atteintes à la quiétude et la sécurité publique.

Les premiers rôles du film sont partagés par des comédiens algériens, tels que Omar Chouchène, Ismaïl Boudaoud et Idir Ihmichène.

APS

Poèmes chantés durant la guerre de Libération nationale

## Appel à créer des unités de recherches

Les participants à une rencontre sur la poésie populaire durant la guerre de Libération nationale qui a clos ses travaux vendredi à Tissemsilt, ont appelé à la création d'unités de recherches pour prendre en charge ces poèmes chantés durant cette période.

Le comité d'organisation a suggéré, dans le cadre des activités du Festival national de la poésie populaire et de la chanson bédouine, que ces unités créées au sein des universités du pays soient «pilotées» par des spécialistes de la littérature populaire et du patrimoine et ce, pour leur permettre d'approfondir leurs connaissances sur ce vestige immatériel chanté par des bardes et chantres durant la période de la guerre

de Libération nationale.

Le comité a appelé, dans la foulée, les chercheurs et les académiciens à «accorder une grande importance à ce domaine poético-musical ancestral qui a prévalu durant cette période».

Les responsables du secteur de la culture ont appelé à l'encouragement des chercheurs pour la conservation et la transcription des divers répertoires (qacidades du chiir el melhoun), qui étaient chantés durant la période coloniale dans plusieurs régions du pays, consignés dans des manuscrits et qui participent à la sauvegarde du patrimoine.

Les activités de cette manifestation se poursuivront, du reste, au niveau de la Maison de culture Mouloud-Nait

Belkacem et le théâtre de plein air de la ville de Tissemsilt, dans le cadre de cette édition qui prendra fin demain avec la présentation de plusieurs qacidas du melhoun et chansons bédouines, et la gratification de galas artistiques dans divers genres musicaux tels que le sahraoui, le bédoui, le moderne et le wahraoui.

Pour rappel, cette manifestation culturelle organisée par la direction de la culture à l'occasion des festivités du 60ème anniversaire de la glorieuse lutte de Libération nationale, a vu la participation de 30 troupes de chants bédouins, la présence de 70 poètes et poétesses de 34 wilayas du pays.

R. C.

" Il y a souvent plus d'angoisse à attendre un plaisir qu'à subir une peine. "

Colette

# FEMMES

ILS ONT DIT :

" Attendre est encore une occupation. C'est ne rien attendre qui est terrible. "

Cesare Pavese

ACTU-FEMMES Page animée par Tinhinan



## Maroc

# L'avortement «presque» légalisé

Au Maroc, la loi sur l'avortement a été (légèrement) assouplie pour permettre aux femmes d'interrompre leur grossesse dans trois cas «de force majeure», précisément énoncés par le gouvernement.

Une mesure encore insuffisante pour les associations féministes. Après consultation des instances religieuses et de la société civile, le Maroc vient de légaliser l'interruption volontaire de grossesse. Le roi Mohammed VI a annoncé la réforme le 15 mai à travers un communiqué officiel. Mais cette légalisation de l'avortement ne vaut que dans trois cas, dits «de force majeure» : les grossesses «qui résultent d'un viol», celles qui surviennent «suite à un inceste» ou en cas de «graves malformations fœtales».

Jusqu'ici, l'IVG était interdite sauf si la santé de la mère était en danger. Conséquence de cette sévérité : entre 600 et 800 avortements clandestins étaient pratiqués chaque jour sur le sol marocain, et ce, même si les auteurs risquaient un à cinq ans de prison ferme. Cette nouvelle constitue donc une première avancée dans la législation marocaine, mais elle ne satisfait pas pleinement les défenseurs des droits de la femme.

Car malgré cette annonce, le Royaume continue d'exclure les cas de grossesses non désirées, comme pour les jeunes femmes encore mineures par exemple. «Si la femme ne veut pas de cet enfant, imaginez comment il va être élevé. Il faut reconnaître qu'il existe des relations en dehors du mariage et qu'il peut y avoir des grossesses non désirées. Il ne faut plus rester hypocrite», dénonce Najwa Koukouss, de l'association féministe Bayt Al Hikma, au micro de RFI. Les Marocaines risquent d'être encore nombreuses à recourir aux «faiseuses d'anges», ces femmes qui utilisent des remèdes à base d'herbes ou des aiguilles à tricoter pour procéder à des avortements parfois mortels pour les mères.

## Forme

### Comment prévenir la prise de poids

Du bon sens avant tout Manger équilibré est toujours possible en suivant un minimum de règles de bon sens :

- faire trois vrais repas quotidiens, agréables et suffisamment rassasiants pour éviter le grignotage, en répartissant la ration calorique dans la journée et en prenant le temps de manger dans la détente ;
- limiter les aliments très riches en graisses (attention aux lipides "cachés"

dans les viandes, fromages, pâtisseries, viennoiseries, chips, biscuits, sauces...) et adopter des modes de cuisson de type vapeur, gril, poêles antiadhésives ... ;

- ne pas trop consommer de glucides simples (tout ce qui a le goût sucré, y compris sodas et jus de fruits) ;
- réhabiliter les sources de glucides complexes (pain, céréales, féculents et légumes secs, pommes de terre, pâtes et riz) qui rassasient bien et ne font pas grossir si on ne les enrichit pas trop de

sauces, beurre, etc ;

- manger abondamment fruits et légumes frais (crudités, légumes verts), qui apportent vitamines et eau ;
- parmi les sources de protéines, privilégier les viandes peu grasses, les poissons et volailles ;
- préférer l'eau aux boissons sucrées.



### Bon à savoir Sourire avec son ventre !

Pour se détendre, les Orientaux ont une pratique originale du sourire. "Le visage comporte une quarantaine de muscles qui sont reliés, via les organes des sens, à d'autres systèmes organiques."

- Les yeux sont par exemple "raccordés" au foie. "Souriez des yeux et concentrez-vous sur votre foie. Inspirez par le ventre et détendez ce siège de la colère. En plaçant votre main droite à cheval sur la dernière côte droite, vous sentirez réagir et "glouglouter"."

- Votre sourire va s'étendre aux ailes du nez, concentrez-vous alors sur vos poumons, siège du courage. Respirez bien avec le ventre et soufflez. Vous ressentirez la détente profonde des poumons, leur capacité à se remplir d'air. Car, angoissé, on oublie souvent de respirer profondément. "Sortez ce que vous n'aimez pas, et refaites l'exercice plusieurs fois par jour."

- Souriez enfin largement et concentrez-vous sur la rate et le pancréas, à gauche en dessous des côtes, siège des soucis.

- "Puis souriez jusqu'aux oreilles", "raccordées" aux reins, sites de la peur. Pour les apaiser, imaginez-les logés à la taille, dans le dos, au besoin, massez-les avec les doigts des deux mains. Enfin, relâchez la langue et concentrez-vous sur la détente du cœur, siège de l'impatience et de la jalousie.



## Beauté

### L'eau et les corps gras pour une jolie peau

Un des secrets d'une jolie peau lisse et souple ? L'hydratation de l'intérieur, par de l'eau en quantité suffisante. Pour cela, il faut boire chaque jour au moins un litre et demi, en prenant des eaux minérales, des infusions et maximum deux ou trois thés ou cafés (légers).

Répartissez vos boissons sur toute la journée, du lever au coucher. Les cellules qui constituent le

derme (\*) sont plus exposées à la déshydratation que les autres cellules de l'organisme. Si votre peau est déshydratée, par le froid, le vent ou les ambiances surchauffées, elle risque de se strier et de se rider. La déshydratation correspond à un manque d'eau alors que le dessèchement correspond à un manque de lipides. Alors ne vous privez pas des précieux corps gras végétaux, sous prétexte que leur nom "corps

gras" vous inquiète ! Une cuillère à soupe par jour d'huile dans l'alimentation, fournit des acides gras essentiels et de la vitamine E aux membranes cellulaires. Vous pouvez aussi vous accorder quotidiennement une part de beurre ou de fromage et trois à quatre œufs par semaine : leur vitamine A stimule le renouvellement cellulaire de l'épiderme. (\*) Couche profonde de la peau, couverte par l'épiderme.



## Les points noirs

### À quoi sont-ils dus ?

Lorsque le sébum est en excès dans les pores, cela provoque l'apparition d'un petit comédon. Au contact de l'air, le comédon s'oxyde et devient noir : c'est le point noir.

#### Les facteurs extérieurs

Les causes de cet excès de sébum dans les pores ne sont pas encore bien connues. Mais certaines habitudes de vie peuvent provoquer ou augmenter l'apparition de points

noirs. Il est donc important de penser systématiquement à :

- Se laver quotidiennement le visage.
- Bien se démaquiller avant de se coucher.
- Ne pas utiliser de produits trop décapants, ni de crèmes trop grasses.
- Ne pas tripoter sans arrêt ses boutons et points noirs, cela ne fait qu'aggraver la situation.
- Ne pas s'exposer de façon prolongée au soleil.

- Faire éventuellement de façon régulière un masque ou un gommage pour libérer la peau de ses impuretés.

#### Recette maison

Mélangez deux cuillères de farine de maïs à un blanc d'œuf battu. Appliquez sur le visage, et laissez poser pendant 10 minutes. Essayez avec une serviette sèche, puis appliquez sur la zone une lotion l'eau de rose.



**Les DEBATS**  
Quotidien national  
d'information

Edité par la SARL  
MAHMOUDI INFO

Le fondateur  
Abderrahmane Mahmoudi

• Gérante Naima MAHMOUDI • Directeur de la publication Aïssa KHELLADI •  
• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : 021.78.14.16 -

Fax : 021.78.14.17 - Service Publicité : 021.78.14.17 • Email : Lesdebats@hotmail.com •

Web : http://www.lesdebats.com • Impression SIA • Publicité ANEP 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : 021.73.30.43

## SPORTS ▶▶

Equipe nationale de football

## Raouraoua confirme le stage de l'Afrique du Sud

La FAF, par la voix de son président Mohamed Raouraoua, a confirmé que le stage de septembre prochain aura bel et bien lieu en Afrique du Sud pour préparer le deuxième match comptant pour les éliminatoires de la CAN face au Lesotho.

Les dirigeants de la FAF estiment qu'il faudrait que la sélection nationale soit tout proche du déroulement de ce match pour s'acclimater d'abord avec le climat et ensuite avec le même système de jeu.

Même s'il avoue qu'il ne sera approuvé que lors de la prochaine réunion du bureau fédéral, n'empêche que Raouraoua laisse entendre que cela ne sera qu'une simple formalité.

Il faut savoir que c'est le coach national, Christian Gourcuff qui a demandé à ce que ce stage se déroule là bas et ce pour avoir toutes les chances de remporter ce match qui reste important pour la sélection qui ne souhaite rester à la traîne et qui souhaite refaire le coup des précédentes éliminatoires quand celle-ci avait réussi presque un sans faute en décrochant 12 points sur 15 possibles et en décrochant la première sa qualification en phase finale. Ce stage se déroulera entre Johannesburg et Pretoria en Afrique du Sud, du 31 août au 4 septembre, avant de s'envoler pour Maseru afin d'affronter le

Lesotho le 6 septembre.

En attendant, le premier stage qui précède le match de samedi prochain face aux Seychelles s'était achevé jeudi dernier et un second stage devait débuter hier soir pour entrer dans le vif de la préparation, surtout après que Gourcuff a arrêté définitivement l'effectif sur lequel il devrait compter pour ce match face aux Seychellois.

La préparation sera basée sur les aspects technico-tactiques et psychiques pour cette rencontre qui se déroulera au stade Mustapha Tchaker de Blida qui fera certainement le plein pour le premier match des Verts depuis la débâcle de la dernière CAN à la Guinée équatoriale.

Imad M.



## Ryad Mahrez chaleureusement accueilli à Tlemcen

Le footballeur international Ryad Mahrez qui évolue au sein du club anglais Leicester city, a été chaleureusement accueilli jeudi en fin d'après-midi au siège de la commune de Tlemcen. Des milliers de fans de l'équipe nationale et des jeunes footballeurs de clubs de Tlemcen ont réservé un accueil très chaleureux à l'enfant de Beni Snouss, qui l'a très touché. Accompagné de

son oncle, de membres de sa famille et d'amis, le sympathique international s'est volontairement prêté au jeu en saluant tous ses fans et supporters et en prenant des photos avec les jeunes qui se bousculaient lors de son passage dans la cité des Zianides.

Le maire de Tlemcen ainsi que les élus locaux ont rendu hommage à ce jeune

joueur en lui remettant des cadeaux en reconnaissance de sa performance en équipe nationale algérienne et dans son club. Profondément ému par ces marques de sympathie, l'enfant prodige de Beni snouss a tenu à remercier tout le monde pour cet accueil très chaleureux et a promis de faire tout ce qu'il peut pour honorer le football algérien et être à la hauteur des attentes.

MC Alger

## Raïssi bouclera bientôt le recrutement

Le MC Alger, très actif à l'entame du mercato estival, compte se renforcer avec deux attaquants, un défenseur polyvalent et un gardien de but, après avoir déjà engagé le défenseur central Rachid Bouhenna et le milieu offensif Abdelmalek Mokdad. "Après Bouhenna et Mokdad, nous sommes actuellement sur les traces de deux attaquants, un défenseur polyvalent et un gardien de but. Il s'agit de joueurs sur qui nous misons pour apporter le plus escompté", a déclaré vendredi le président du MCA, Abdelkrim Raïssi. Le patron du Mouloudia a fait savoir en outre qu'il ambitionnait de bâtir "un équipe complémentaire pour jouer le titre la saison prochaine". Le "Doyen" a vécu une saison très difficile. Il avait terminé la phase aller à la dernière place avec seulement 11 points de 15 matchs joués. Les Vert et Rouge, auteurs d'un retour en force lors de la deuxième partie de la saison, ont du néanmoins attendre l'avant-dernière journée du championnat pour assurer leur maintien. Dans l'entourage du club phare de la capitale, l'on évoque des contacts avec Walid Derrardja, le meilleur buteur du championnat et dont le club, le MC El Eulma est relégué en Ligue 2, Houcine Benayada le défenseur de l'ASM Oran et le portier de l'USM Bel-Abbès Jonathan Matijas. Le Conseil d'administration du MCA, réuni mercredi dernier, avait entériné la décision du président de maintenir le staff technique dirigé par le Portugais Arthur Jorge, après avoir contribué grandement au maintien de l'équipe parmi l'élite.

CS Constantine

## L'avenir de Bentobal conne ce dimanche

Le conseil d'administration du CS Constantine (Ligue 1 algérienne de football), tiendra dimanche une réunion "importante" où il sera notamment question de trancher sur l'avenir du directeur général du club, Omar Bentobal, a-t-on appris auprès de la formation de l'Est. D'autres questions relatives à la préparation de la prochaine saison seront tranchées au cours de cette réunion. Après une première partie de saison difficile, le CSC a bouclé la saison 2014-2015 à la 5e place au classement, en compagnie du CR Belouizdad avec 42 points chacun. Côté effectif, le CSC a réussi à prolonger deux de ses cadors, en l'occurrence l'attaquant Hamza Boulemdais, deuxième meilleur buteur du championnat avec 14 réalisations, et le gardien de but Si Mohamed Cédric.

Basket-ball/Coupe d'Algérie (dames)

## Le GS Pétrolier remporte le trophée

Les joueuses du GS Pétroliers ont remporté la coupe d'Algérie de basket-ball, après leur succès devant l'OC Alger sur le score de 73 à 55 en finale disputée vendredi à Staouéli (Alger). Avec ce succès, le GS Pétroliers décroche le doublé Coupe-Championnat de la saison 2014-2015, et ajoute un quatrième trophée à son palmarès après ceux remportés en 2011, 2012 et 2013. Dans cette finale entre les deux meilleures équipes de la saison, les Pétrolières sont les premières à s'illustrer et prendre l'avantage au score dès le premier quart-temps : 17-12. Dans le deuxième quart les Olympiennes sont revenues dans le match et ont recollé au score 20-18, poussant le coach du GSP, Yacine Belal à prendre un temps mort pour remotiver ses

joueuses, qui ont réussi à reprendre un léger avantage (26-23) avant de rejoindre les vestiaires. En deuxième mi-temps, les joueuses du GS Pétroliers décidément mieux motivées et en meilleure forme physiquement, ont accentué leur avance au score et concluent le troisième quart avec 15 points d'écart (49-34). Dans le dernier quart, les Pétrolières sont restées concentrées et ont continué à imposer leur domination sur le match, en s'appuyant notamment sur leurs joueuses Congolaises Ntumba et Mfutilla. Elles concluent le match avec 18 points d'avance (73-55) et s'adjugent la coupe d'Algérie pour la 4e fois de leur histoire. L'entraîneur du GS Pétrolier, Yacine Belal, a estimé que son équipe a amplement mérité son trophée, soulignant que la

fraicheur physique et la détermination de ses joueuses ont joué un grand rôle aujourd'hui. "Nous avons joué intelligemment en s'appuyant sur nos points forts qui sont le jeu intérieur et le jeu rapide en attaque et surtout une solide défense pour étouffer notre adversaire. Je tiens à remercier mes joueuses qui ont réalisé une saison parfaite avec le doublé à la clé", a déclaré Belal. De son côté, le coach de l'OC Alger Djamel Khelifa a estimé que la logique a été respectée lors de cette finale et que le plus fort a gagné. "Nous sommes tombés sur une très bonne équipe du GSP qui renferme plusieurs internationales, nous avons perdu deux finales face à eux cette saison, je les félicite pour leur parcours", a déclaré le coach de l'OCA.

MO Béjaia

## Le club effectuera son stage à Tunis

Le MO Béjaia, vainqueur de la Coupe nationale et vice-champion d'Algérie, devrait effectuer à Tunis son stage de préparation en vue de la saison prochaine, a-t-on appris auprès du porte-parole du club, Farid Zizi. "Nous avons l'habitude d'effectuer nos stages d'inter-saison en Tunisie et nous ne comptons pas déroger à la règle cet été", a déclaré à l'APS le responsable de la formation béjaouie. "Ce choix est motivé par les possibilités qu'offre ce pays pour la programmation de beaucoup de matchs amicaux, comme ça été le cas du reste lors de la précédente inter-saison", a ajouté Zizi. Aussi bien lors de l'été dernier que la précédente trêve hivernale, le MOB s'est préparé en Tunisie, un choix qui semble donner ses fruits comme l'atteste l'excellent parcours des "Crabes" au cours de l'exercice 2014-2015. Le club, qui participera la saison prochaine en Ligue des champions d'Afrique pour la première fois de son histoire, est déterminé à "réaliser une très bonne préparation d'inter-saison pour poursuivre sur la lancée du précédent exercice", a encore assuré Zizi. Le stage de Tunisie sera pris en charge par Mobilis, l'un des sponsors du club, qui a remis un chèque à la direction du MOB jeudi lors de la cérémonie organisée en l'honneur du Mouloudia après sa consécration pour la première fois de son histoire en Coupe d'Algérie.

RC Arbaâ

## Seddiki libéré pour la JSK

Le président du RC Arbaâ, Djamel Amani, qui se prépare à céder son poste à Ahmed Hamza, a indiqué avoir donné son accord pour le joueur Elyes Seddiki afin de rejoindre la JS Kabylie, ajoutant qu'il ne comptait pas bloquer Abdelmalek Mokdad après que le joueur a signé au MC Alger "alors qu'il est encore sous contrat". "Seddiki sera libéré pour la JSK qui a souhaité l'engager. Au RCA, l'on ne garde pas les joueurs contre leur gré. Cela dit, son départ ne perturbera pas le club et nous

allons vite lui trouver un remplaçant", a déclaré Amani. Seddiki, avait atterri à Larbaâ lors du mercato d'hiver en provenance d'un club de division inférieure en France. Il a été crédité d'une deuxième partie de saison honorable, selon les observateurs.

"Le joueur a souhaité évoluer dans un club de renom, je crois qu'il est emballé à l'idée de porter les couleurs de la JSK et nous n'allons pas lui mettre les bâtons dans les roues", a encore précisé l'ancien inter-

national algérien. S'agissant de Mokdad, Amani a fait savoir que ce milieu offensif est sous contrat avec "Ezzarga" pour six autres mois. "Le premier contrat de 18 mois qu'il avait signé chez nous en janvier 2014 a été rejeté par la Ligue de football professionnel qui a exigé un bail de deux ans", a-t-il dit. Malgré cela, Amani a assuré qu'il n'allait pas bloquer le joueur de 28 ans, lui souhaitant "bonne chance" au MCA, club avec lequel il s'est engagé mardi dernier pour deux saisons.

Bouira

## Une stèle en hommage aux victimes du terrorisme

Une stèle commémorative en hommage aux victimes du terrorisme a été inaugurée hier dans la commune de Saharidj (est de Bouira), lors d'une rencontre organisée par un Collectif de jeunes de cette municipalité.

La stèle est érigée sous forme d'un livre portant des noms de plus de quarante victimes du terrorisme, des gardes communaux pour la plupart, ayant sacrifié leurs vies pour lutter contre le terrorisme dans cette région montagneuse, située juste en contrebas du site touristique de Tala Rana.

Un vibrant hommage a été rendu à ces victimes ainsi qu'aux gardes communaux toujours en vie et qui ont lutté contre ce fléau ayant menacé la sécurité et la stabilité du pays.

Des témoignages vivants sur le courage, l'abnégation et les sacrifices de la garde communale durant la décennie noire, ont été apportés par des ex-gardes communaux présents à cette rencontre, placée sous le signe «Non à l'oubli et devoir de mémoire». «Saharidj était la citadelle de la résistance pendant les années du terrorisme aveugle qui a failli mener le pays à la dérive», a témoigné Lahlou Aliouat, porte-parole de la coordination nationale de la garde communale, présent lui aussi à cette cérémonie.

Ex-chef de détachement de la garde communale, M. Aliouat a saisi cette rencontre pour témoigner des «moments douloureux» qu'il a vécus avec ces compagnons d'armes durant la décennie noire. «Nous avions quand même gagné et résisté face à la barbarie du terrorisme, et maintenant nous demandons la reconnaissance de nos sacrifices», a-t-il souligné. Des attestations d'honneur et de reconnaissance ont été remises aux familles des gardes communaux assassinés ainsi qu'aux gardes communaux de Saharidj en guise de reconnaissance de leurs efforts pour la stabilisation du pays.

A cette occasion, le Collectif des jeunes de Saharidj a annoncé que leur association «consacre la date du 30 mai de chaque année comme journée commémorative à la mémoire des victimes du terrorisme». Le choix de mai a été dicté par le fait que la plupart des victimes du terrorisme dans la région sont tombés durant ce mois, selon un membre du Collectif.

R. N.



Tunisie

## Couvre-feu dans une ville du Sud après des violences



Un couvre-feu a été décrété à Douz, dans le sud de la Tunisie, après des violences sporadiques entre habitants réclamant des emplois et forces de l'ordre, a annoncé le ministère tunisien de l'Intérieur cité par l'agence de presse TAP.

«Il a été décidé d'imposer un couvre-feu pour les personnes et les véhicules à partir de vendredi 5 juin de 20h00 (19h00 GMT) à 06h00 (05h00 GMT)», a indiqué le ministère, vendredi soir, dans un communiqué.

Il s'agit selon les autorités tunisiennes de «préserver la sécurité publique et les vies des citoyens ainsi que leurs biens».

«Ce qui s'est passé à Douz est inacceptable (...), l'Etat ne va plus tolérer ces choses», a réagi le Premier ministre tunisien, Habib Essid lors d'une plénière au

Parlement consacrée depuis le matin à la présentation du bilan du travail de son équipe depuis sa mise en place, il y a plus de trois mois.

Douz est le théâtre de violences sporadiques depuis que des habitants réclamant des emplois et le développement de la région ont été empêchés de manifester devant une compagnie gazière, a indiqué un responsable local.

«J'appelle les jeunes à être patients, je sais que leur situation est difficile, mais l'emploi ne peut être créé que par la patience, et comme disent certains, nous n'avons pas de baguette magique et nous ne pouvons pas changer les choses entre le matin et l'après-midi», a dit encore M. Essid, cité par la TAP.

Par ailleurs, le secrétaire d'Etat tunisien aux Affaires sécuritaires, Rafik Chelli, a

affirmé que la Tunisie demeure «prudente et vigilante», face à l'expansion de l'organisation autoproclamée Etat islamique (El-Daech) en Libye, rapporte hier l'agence de presse TAP.

«La Tunisie demeure particulièrement prudente et vigilante, face à l'expansion de l'Etat islamique en Libye», notamment après avoir pris le contrôle de l'un des aéroports dans ce pays, a-t-il rassuré vendredi en marge de la séance de questions au gouvernement. La Tunisie, a-t-il indiqué, «préconise un dialogue inter-libyen qui, selon lui, «demeure l'unique alternative pour aboutir à un consensus».

«Grâce au consensus, les Libyens vont, sans nul doute, vaincre la menace terroriste et freiner son ascension», a encore dit M. Chelli, cité par la TAP.

R. N.

Sahara occidental

## L'ONU soutient la position de l'Union africaine

Le président de l'Assemblée générale de l'ONU, Sam Kahamba Kutesa, a affirmé, hier à Alger, que les Nations unies soutiennent la position de l'Union africaine (UA) sur le Sahara occidental basée sur le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

«Nous avons abordé la question du Sahara occidental et les Nations unies soutiennent la position de l'Union africaine» sur ces territoires occupés par le Maroc depuis une quarantaine d'années, a indiqué M. Kutesa à l'issue de ses entretiens avec le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération inter-

nationale, Ramtane Lamamra.

Il a affirmé, en outre, avoir eu «plus de connaissances sur la question du Sahara occidental» qu'avant sa visite en Algérie.

L'Union africaine qui a toujours soutenu le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, depuis l'éclatement du conflit au Sahara occidental, admis en 1982 au sein de l'organisation panafricaine, ne cesse de réaffirmer sa position constante relative à l'indépendance de ce territoire non autonome, dernière colonie en Afrique.

R. I.

## ACTU...

Syrie

### L'armée reprend le contrôle d'un point stratégique

L'armée syrienne a repris hier le contrôle d'un point stratégique près de la frontière libanaise, selon des médias syriens. Des terres près de Flaïta, à proximité de la frontière libanaise, en Syrie, sont repassées aux mains des forces syriennes, a rapporté l'agence de presse officielle syrienne SANA.

La prise de terres autour de Flaïta a donné l'avantage aux forces syriennes dans les batailles dans la région d'Al-Qalamoun, au nord de la capitale syrienne, Damas, et le long de la frontière avec le Liban. Un jour plus tôt, le commandant général de l'armée syrienne avait indiqué dans un communiqué que l'avancée militaire dans la région d'Al-Qalamoun portait un «coup dur» aux terroristes et que les opérations avaient permis de sécuriser la route liant le sud de la Syrie aux villes centrales et côtières du pays et de protéger les villes frontalières libanaises des menaces terroristes. Les opérations ont également permis à l'armée syrienne de couper les lignes d'approvisionnement des groupes armés qui faisaient passer clandestinement des combattants et de l'argent depuis le Liban, selon le communiqué. En reprenant cette zone, l'armée syrienne a progressé dans la région d'Al-Qalamoun.

R. I.

Sud du pays

### 18 contrebandiers appréhendés et des munitions saisies

Dix-huit contrebandiers de différentes nationalités africaines ont été appréhendés et des munitions et une arme ont été saisies vendredi par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), relevant du secteur opérationnel de In Guezam et Bordj Badji Mokhtar, (6<sup>ème</sup> Région militaire), indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des détachements de l'Armée nationale populaire, relevant du secteur opérationnel d'In Guezam et Bordj Badji Mokhtar (6<sup>ème</sup> Région militaire) ont appréhendé vendredi, dans des opérations distinctes, 18 contrebandiers de différentes nationalités africaines», précise la même source. «Un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, une quantité de munitions, 20 détecteurs de métaux, quatre groupes électrogènes, 11 marteaux piqueurs, cinq motocyclettes et trois téléphones portables, ont également été saisis», ajoute la même source.

R. N.

Gambie

### La chargée d'affaires de l'Union européenne expulsée

Le gouvernement de Gambie a expulsé la principale représentante de l'Union européenne (UE) du pays, annoncé vendredi le ministère gambien des Affaires étrangères, sans donner les raisons de cette décision. «Agnès Guillaud, la chargée d'affaires de l'UE en place dans la capitale Banjul, doit quitter la Gambie au cours des 72 h à venir», indique un communiqué, qui a été lu sur la chaîne de télévision nationale. Ce communiqué précise que la décision a pris effet «dès vendredi». Le président de la Gambie, Yahya Jammeh, 50 ans, a pris le pouvoir il y a 20 ans lors d'un coup d'Etat et dirige depuis ce petit pays d'Afrique de l'Ouest. Il est de plus en plus critiqué à l'étranger pour son bilan en matière des droits de l'homme.

Reda A.